

BILAN SOCIAL 2019

INSA Lyon



SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.5		
CHAPITRE 1		CHAPITRE 2	
EFFECTIFS, MOUVEMENTS		ORGANISATION DU	
ET REMUNERATIONS		TEMPS DE TRAVAIL	P.40
DES PERSONNELS	P.8		
1.1 - PERSONNELS	P.10	2.1 - AMENAGEMENT HORAIRES	P.41
1.1-1 SUPPORTS ALLOUES PAR L'ETAT	P.10	2.1-1 NOMBRE D'AGENTS EN TELETRAVAIL	P.41
1.1-2 EFFECTIFS PAR BUDGET	P.13	2.1-2 NOMBRE D'AGENTS TRAVAILLANT HORS	P.41
1.1-3 ELEMENTS STATISTIQUES COMPLEMENTAIRES		HEURES OUVRÉES	
SUR LES EFFECTIFS	P.26		
1.2 - AFFECTATION ET MOUVEMENTS	P.30	2.2 - QUOTITE DE TRAVAIL	P.42
1.2-1 VENTILATION PAR ENTITE	P.30	2.2-1 OBLIGATIONS DE SERVICE DES ENSEIGNANTS	P.42
1.2-2 MOBILITE DES PERSONNELS	P.32	2.2-2 SERVICE D'ENSEIGNEMENT MOYEN CONSTATÉ	P.43
		2.2-3 REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LA	
		QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL	P.45
1.3 - REMUNERATIONS	P.36	2.3 - ARTT, CONGES ET CET DES PERSONNELS BIATSS	
		2.3-1 ARTT	P.48
		2.3-2 CONGES	P.49
		2.3-3 COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)	P.50

SOMMAIRE

CHAPITRE 3

CARRIERE

P.51

3.1 - FORMATION

P.52

3.1-1 JOURNEES D'INTEGRATION

P.52

3.1-2 FORMATION CONTINUE

P.52

3.1-3 CONGÉ DE FORMATION

P.54

3.2 - CONCOURS

P.55

3.2-1 BIATSS

P.55

3.2-2 ENSEIGNANTS

P.57

3.3 - PROMOTION

P.58

3.3-1 TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE

P.58

3.3-2 LISTE D'APTITUDE PAR CORPS

P.60

3.3-3 EXAMEN PROFESSIONNEL

P.60

3.3-4 HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

P.60

CHAPITRE 4

SANTE, SECURITE ET

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

P.61

4.1 - SANTE

P.62

4.1-1 ACTIVITÉ DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

P.62

4.1-2 ABSENCE POUR RAISON DE SANTÉ

P.62

4.1-3 ABSENCE POUR CONGE MATERNITE

P.63

4.1-4 ABSENCE POUR CONGE DE PATERNITE ET

D'ACCUEIL DE L'ENFANT

P.63

4.1-5 ABSENCE POUR CONGE D'ADOPTION

P.63

4.1-6 ABSENCE POUR ENFANT MALADE

P.63

4.2 - SECURITE ET RISQUES PROFESSIONNELS

P.64

4.2-1 ACCIDENTS DE SERVICE, DU TRAVAIL ET

DE TRAJET

P.64

4.2-2 MALADIES PROFESSIONNELLES RECONNUES

IMPUTABLES AU SERVICE

P.64

4.2-3 DECES IMPUTABLES AU SERVICE

P.64

4.2-4 ALLOCATION TEMPORAIRE D'INVALIDITE (ATI)

P.64

4.2-5 MALADIES CONTRACTEES EN SERVICE

P.64

4.3 - ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

P.65

4.3-1 ACTIVITE DE LA MEDECINE DE PREVENTION

EN MILIEU PROFESSIONNEL

P.65

4.3-2 ACTIONS EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ

P.65

SOMMAIRE

CHAPITRE 5 ACTION SOCIALE ET VIE DES PERSONNELS

P.67

5.1 - ACTION SOCIALE

P.68

5.1-1 MOYENS ET PERSONNELS

P.68

5.1-2 ACCUEIL ASSISTANTE SOCIALE

P.68

5.1-3 PRETS ET SECOURS, AIDES DIVERSES

P.69

5.1-4 CESU GARDE D'ENFANT

P.69

5.1-5 CHEQUES-VACANCES

P.70

5.1-6 ACCUEIL DE L'ENFANT

P.70

5.1-7 RESTAURATION

P.71

5.2 - VIE DES PERSONNELS

P.72

5.2 -1 MOYENS, PERSONNELS ET LOCAUX

P.72

5.2-2 ACTIVITES ARTISTIQUES ET SPORTIVES

P.72

5.2-3 EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS

CONVIVIALES

P.73

CHAPITRE 6 RELATIONS PROFESSIONNELLES

P.75

6.1 - INSTANCES DE REPRESENTATION ET DE CONCERTATION

P.76

6.1-1 LES INSTANCES

P.76

6.1-2 LES AUTRES CONSEILS ET COMMISSIONS

P.78

6.2 - CONGRES ET ORGANISMES DIRECTEURS DES SYNDICATS

P.80

6.3 - MOYENS HUMAINS ACCORDES AUX SYNDICATS

P.80

6.4 - DIVERS : LOCAUX, GREVES ET RECOURS

P.80

ANNEXES

P.82

LISTE DES ABREVIATIONS

P.83

GLOSSAIRE

P.85

INTRODUCTION

■ CHAMP D'ETUDE DU BILAN SOCIAL

Les personnels figurant dans le bilan social sont :

- les enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs,
- les BIATSS.

LES ENSEIGNANTS

Les enseignants se différencient par leurs corps d'appartenance et leurs grades.

• LES CORPS :

Les enseignants sont ventilés en trois corps :

- le corps des enseignants du supérieur (codé supérieur),
- le corps des enseignants du secondaire (codé secondaire),
- le corps des autres enseignants (codé autres).

Au sein de chaque corps, on peut distinguer différents statuts :

Le supérieur :

- Professeur(e) (codé PR),
- Maître(sse) de conférences (codé MCF),
- Assistant(e) (codé ASS),
- Lecteur(trice) (codé lecteur) ou maître(sse) de langue,
- Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche (codé ATER),
- Professeur(e) Associé(e) à Temps partiel (codé PAST).
- Professeur(e) Associé(e) à Temps complet (codé PRASS).

Le second degré :

- Professeur(e) agrégé(e) (codé PRAG),
- Professeur(e) certifié(e) (codé PRCE),
- Professeur(e) d'éducation physique et sportive (codé PEPS).
- Professeur(e) de lycée professionnel (codé PLP).

Autres :

- Doctorant(e) contractuel(le), (codé DOCTORANT CONT.)
- Enseignant(e) contractuel(e) (codé ENS CONT),
- Chercheur(e) (codé CHERCHEUR).

LES BIATSS

Les BIATSS recouvrent les personnels techniques, les personnels administratifs et les personnels de bibliothèque. Ils sont répartis selon trois types de population :

- Les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS),
- Les personnels ingénieurs techniciens de recherche et formation (ITRF),
- Les personnels des bibliothèques (BIB).

• LE PERSONNEL ITRF :

Trois catégories :

Les catégories A

- Ingénieur(e) de recherche (codé IGR),
- Ingénieur(e) d'études (codé IGE),
- Assistant(e) Ingénieur(e) (codé ASI).

Les catégories B

- Technicien(ne) (codé TCH).

Les catégories C

- Adjoint(e) technique (codé ADT)

• LE PERSONNEL ATSS :

Trois catégories :

Les catégories A

- Directeur(trice) Général(e) des Services (codé DGS),
- Agent comptable (codé AC),

Les catégories B

- Secrétaire Administratif(ve) de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (codé SAENES),
- Infirmier(e) (codé INF),

Les catégories C

- Adjoint(e) Administratif(ve) de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (codé ADJENES),

- **LE PERSONNEL BIB :**

Trois catégories :

Les catégories A

Cette catégorie n'est pas présente à l'INSA de Lyon.

Les catégories B

- Bibliothécaire assistant spécialisé (codé BIBAS)

Les catégories C

- Magasinier(ère) (codé MAG)

Autre :

- Directeur(trice) (codé DIRECTEUR)

CHAPITRE 1

EFFECTIFS, MOUVEMENTS ET REMUNERATIONS DES PERSONNELS

1.1 - PERSONNELS

1.1-1 SUPPORTS ALLOUES PAR L'ETAT

1.1-2 EFFECTIFS PAR BUDGET

1.1-3 ELEMENTS STATISTIQUES COMPLEMENTAIRES SUR LES EFFECTIFS

1.2 - AFFECTATION ET MOUVEMENTS

1.2-1 VENTILATION PAR ENTITE

1.2-2 MOBILITE DES PERSONNELS

1.3 - REMUNERATIONS

1.1- PERSONNELS

1.1-1 SUPPORTS ALLOUES PAR L'ETAT

Supports alloués par l'Etat des personnels BIATSS en 2019 :

Statuts techniques (ITRF)

Catégorie A	2019	2018
IGR	20	20
IGE	65	65
ASI	55	54
Total A	140	139
Catégorie B		
TCH	126	127
Total B	126	127
Catégorie C		
ADT	174	174
Total C	174	174
TOTAL GENERAL (A+B+C)	440	440

Statuts bibliothèques (BIB)

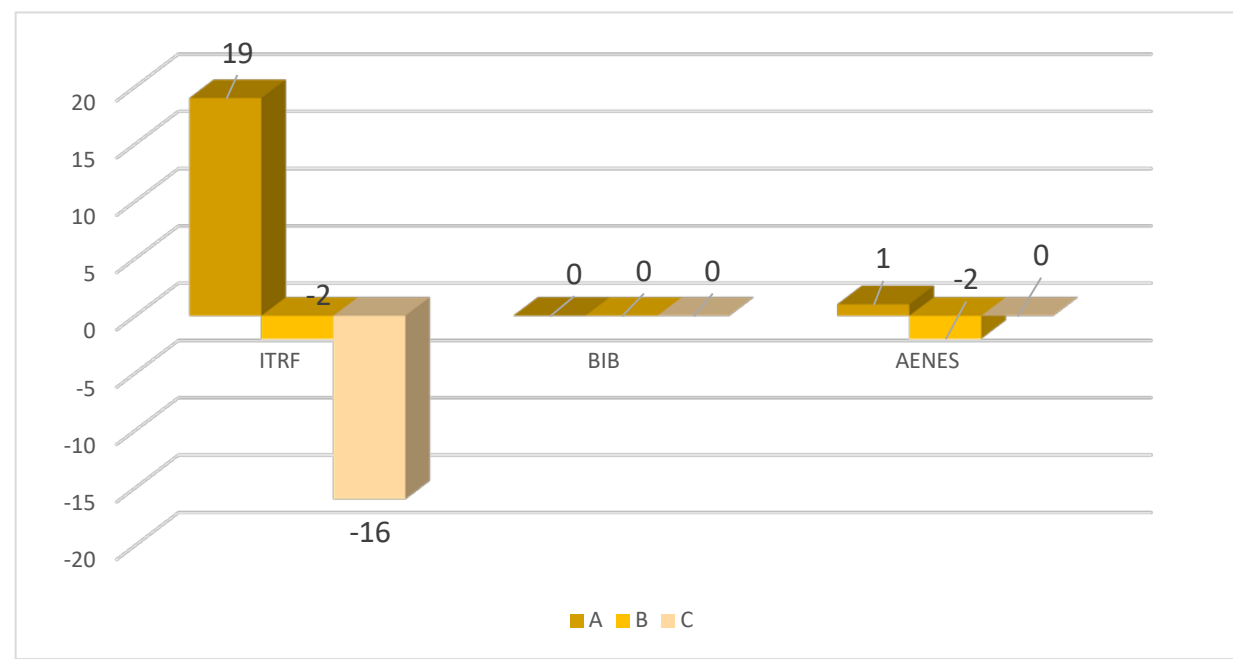
Catégorie B	2019	2018
BIBAS	3	3
Total B	3	3
Catégorie C		
MAG	4	4
Total C	4	4
TOTAL GENERAL (B+C)	7	7

Statuts administratifs, sociaux et santé (ATSS)

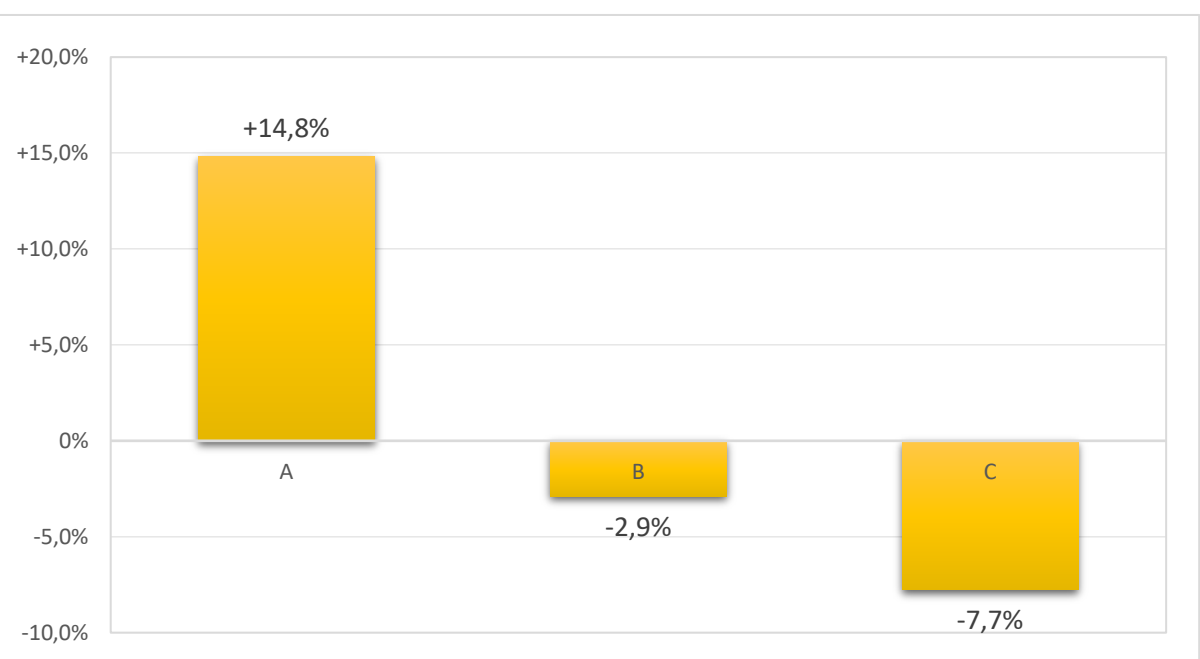
Catégorie A	2019	2018
DGS	1	1
AC	1	1
AAE	12	12
INF	1	1
Total A	15	15
Catégorie B		
SAENES	6	6
Total B	6	6
Catégorie C		
ADJENES	13	13
Total C	13	13
TOTAL A+B+C	34	34

CATEGORIES	2019	2018
CAT A	155	154
CAT B	135	136
CAT C	191	191
Total	481	481

EVOLUTION DES EMPLOIS D'ETAT BIATSS PAR CATEGORIES ET STATUTS ENTRE 2013 ET 2019 :



POURCENTAGE D'EVOLUTION DES EMPLOIS D'ETAT BIATSS SELON LA CATEGORIE ENTRE 2013 ET 2019 :



Au cours des 20 dernières années, la structure des emplois d'Etat de l'INSA Lyon a évolué de la façon suivante :

- + 72 emplois de catégorie A
- + 25 emplois de catégorie B
- 43 emplois de catégorie C.

Supports alloués par l'Etat des personnels enseignants en 2019: 527,5

Statuts enseignants du supérieur

CORPS	2019	2018
PR	143	138
MCF	276	281
ASS	1	1
PAST	5,5	5,5
Total	425,5	425,5

Statuts enseignants du secondaire

CORPS	2019	2018
PRAG	65	64
PRCE	37	38
Total	102	102

Total EC	527,5	527,5
----------	-------	-------

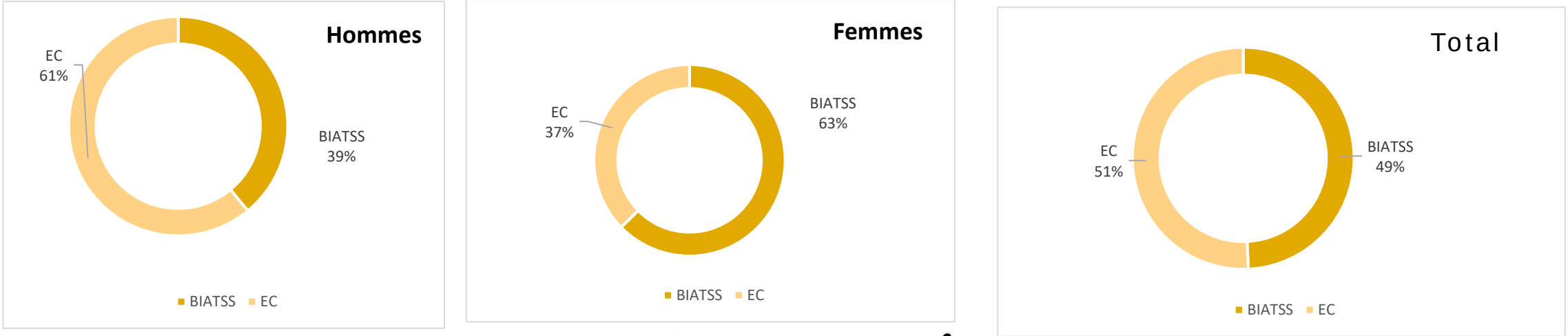
1.1-2 EFFECTIFS PAR BUDGET

Ce chapitre s'intéresse uniquement aux personnes physiques tant sur budget de l'État que sur ressources propres. Les personnes physiques sont les personnes occupant les emplois. Attention, le nombre de personnes physiques est supérieur au nombre d'emplois. Par exemple : 2 personnes à 1/2 temps occupant un seul emploi.

Il s'agit de :

- préciser le taux et les modalités d'occupation des emplois,
- donner une image de l'utilisation des emplois et s'intéresser à la gestion des emplois délégués par l'État,
- avoir une idée claire de la gestion des effectifs par catégorie de personnels.

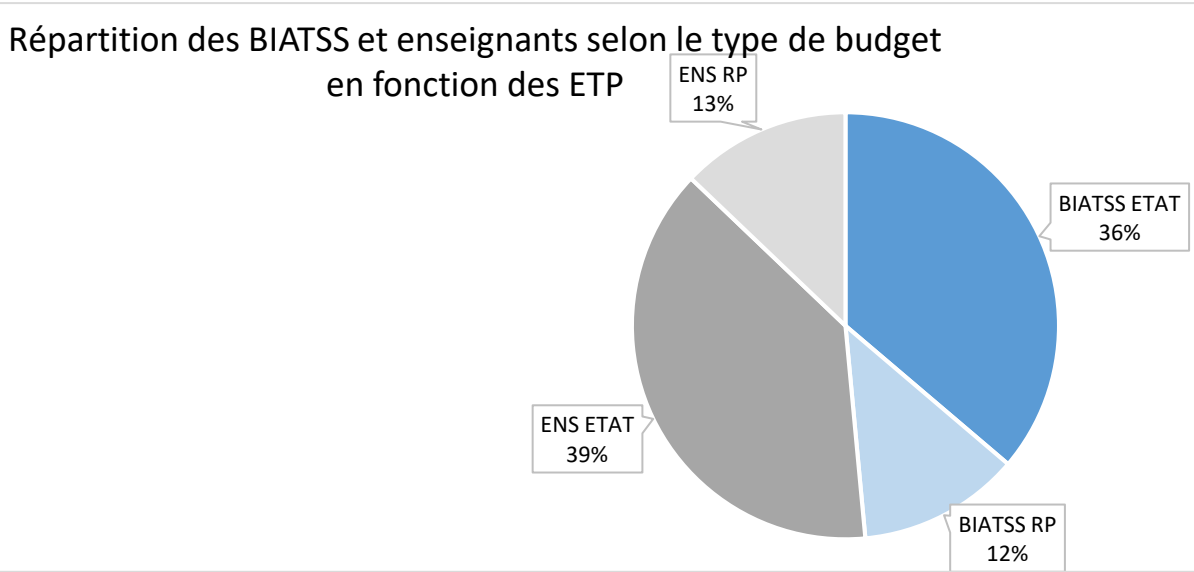
	2019	2018
Effectif général	1413	1419



		Hommes	Femmes	Total
2018	TOTAL	808	611	1419
	BIATSS	306	382	688
	EC	502	229	731
2019	TOTAL	802	611	1413
	BIATSS	313	383	696
	EC	489	228	717

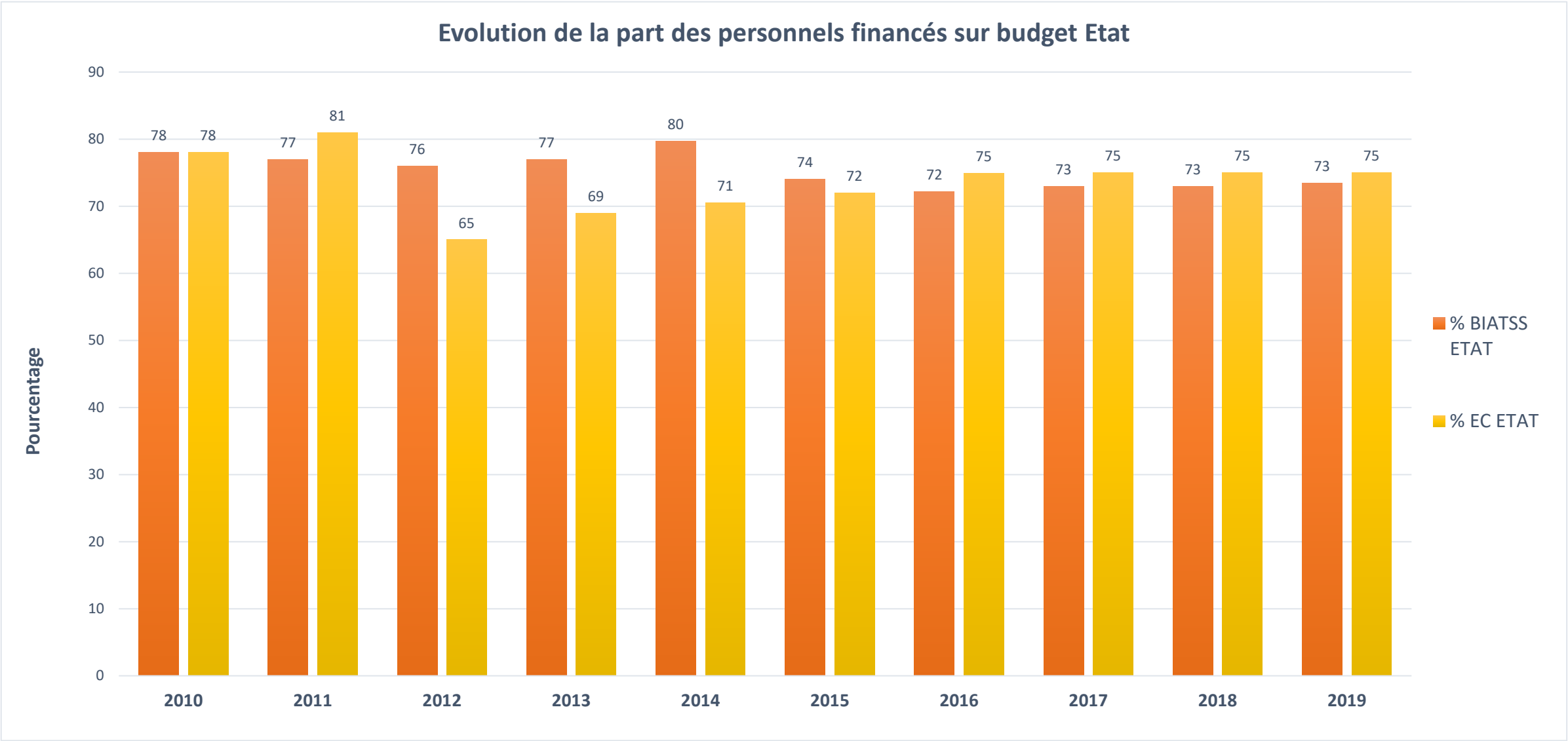
Les effectifs et ETP par budget

	Effectifs				ETP			
	Hommes	Femmes	2019	2018	Hommes	Femmes	Total 2019	Total 2018
BIATSS ETAT	245	266	511	497	242,9	254,4	497,3	481,2
BIATSS RP	68	117	185	180	63,8	105	168,8	161,5
ENS ETAT	378	160	538	540	373,5	156,7	530,2	531
ENS RP	111	68	179	202	110,1	66,65	176,75	198
Total	802	611	1413	1419	790,3	582,75	1373,05	1371,7



Les effectifs et ETP fonctionnaires et contractuels

	Effectifs				ETP			
	Hommes	Femmes	2019	2018	Hommes	Femmes	Total 2019	Total 2018
BIATSS Fonctionnaires	207	223	430	437	205,5	213	418,5	423,2
BIATSS Contractuels	106	160	266	240	101,2	146,4	247,6	219,5
ENS Fonctionnaires	359	146	505	509	358	144,6	502,6	506
ENS Contractuels	130	82	212	233	125,6	78,75	204,35	223
Total	802	611	1413	1419	790,3	582,75	1373,05	1371,7



Les effectifs EC ETAT

SUPERIEUR	TITULAIRES				CONTRACTUELS						TOTAL 2019	Total 2018
					CDD		CDI		2019	2018		
CORPS	H	F	2019	2018	H	F	H	F				
PR/PRINV	112	26	138	139	6	1	0	0	7	6	145	145
MCF/MCFINV	189	81	270	272	0	0	0	0	0	2	270	274
ASSENSUP	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
PAST	0	0	0	0	7	3	0	0	10	11	10	11
PRASS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ATER	0	0	0	0	4	5	0	0	9	0	9	0
TOTAL	301	107	408	412	17	9	0	0	26	19	434	431

SECONDAIRE	TITULAIRES				CONTRACTUELS						TOTAL 2019	Total 2018
					CDD		CDI		Total	2018		
CORPS	H	F	2019	2018	H	F	H	F				
PRAG	42	25	67	66	0	0	0	0	0	0	67	66
PRCE/PEPS/PLP	16	14	30	31	0	0	0	0	0	0	30	31
ENS CONT	0	0	0	0	1	5	1	0	7	6	7	6
TOTAL	58	39	97	97	1	5	1	0	7	6	104	103
Total général	359	146	505	509	18	14	1	0	33	25	538	534

Effectifs non comptabilisés dans le bilan social : 22
Enseignants n'étant plus en position d'activité, restant gérés par l'INSA

	H	F	2019	2018
Disponibilité	10	4	14	11
Détachement	6	2	8	9
Total	16	6	22	20

Les ETP EC ETAT

SUPERIEUR	TITULAIRES				CONTRACTUELS						Total 2019	Total 2018
					CDD		CDI		Total	2018		
CORPS	H	F	Total	2018	H	F	H	F				
PR/PRINV	112	26	138,0	139,0	6	1	0	0	7,0	6,0	145,0	145,0
MCF/MCFINV	188,4	79,7	268,1	268,5	0	0	0	0	0,0	2,0	268,1	270,5
ASS	0	0	0,0	1,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	1,0
PAST	0	0	0,0	0,0	3,5	1,5	0	0	5,0	5,5	5,0	5,5
PRASS	0	0	0,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
ATER	0	0	0,0	0,0	4	5	0	0	9,0	6,0	9,0	6,0
TOTAL	300,4	105,7	406,1	408,5	13,5	7,5	0,0	0,0	21,0	19,5	427,1	428,0

SECONDAIRE	TITULAIRES				CONTRACTUELS						TOTAL 2019	Total 2018
					CDD		CDI		Total	2018		
CORPS	H	F	Total	2018	H	F	H	F				
PRAG	41,8	24,9	66,7	66,7	0	0	0	0	0,0	0,0	66,7	66,7
PRCE/PEPS/PLP	15,8	14	29,8	30,8	0	0	0	0	0,0	0,0	29,8	30,8
ENS CONT	0	0	0,0	0	1	4,6	1	0	6,6	5,5	6,6	5,5
TOTAL	57,6	38,9	96,5	97,5	1,0	4,6	1,0	0,0	6,6	5,5	103,1	103,0
Total général	358,0	144,6	502,6	506,0	14,5	12,1	1,0	0,0	27,6	25,0	530,2	531,0

Les effectifs BIATSS ETAT

TECHNIQUES (ITRF)	TITULAIRES				CONTRACTUELS						TOTAL 2019	TOTAL 2018
					CDD		CDI		TOTAL 2019	TOTAL 2018		
CATEGORIE A	H	F	Total	2018	H	F	H	F				
IGR	9	9	18	19	0	0	0	2	2	2	20	21
IGE	31	28	59	58	5	6	1	3	15	3	74	61
ASI	27	18	45	49	4	1	0	2	7	2	52	51
TOTAL A	67	55	122	126	9	7	1	7	24	7	146	133
CATEGORIE B	H	F	Total	2018	H	F	H	F	TOTAL	2018	TOTAL	2018
TCH	59	57	116	115	9	12	0	2	23	18	139	133
TOTAL B	59	57	116	115	9	12	0	2	23	18	139	133
CATEGORIE C	H	F	Total	2018	H	F	H	F	TOTAL	2018	TOTAL	2018
ATRF	72	79	151	153	17	9	3	9	38	39	189	192
TOTAL C	72	79	151	153	17	9	3	9	38	39	189	192
TOTAL GENERAL (A+B+C)	198	191	389	394	35	28	4	18	85	64	474	458
BIBLIOTHEQUES (BIB)	TITULAIRES				CONTRACTUELS						TOTAL 2019	TOTAL 2018
					CDD		CDI		TOTAL 2019	TOTAL 2018		
CATEGORIE B	H	F	Total	2018	H	F	H	F				
BIBAS	0	3	3	2	0	0	0	0	0	2	3	4
TOTAL B	0	3	3	2	0	0	0	0	0	2	3	4
Catégorie C	H	F	Total	2018	H	F	H	F	TOTAL	2018	TOTAL	2018
MAG	1	2	3	3	0	0	0	0	0	0	3	3
Total C	1	2	3	3	0	0	0	0	0	0	3	3
TOTAL GENERAL (B+C)	1	5	6	5	0	0	0	0	0	2	6	7

ADMINISTRATIFS (ATSS)	TITULAIRES				CONTRACTUELS						Total 2019	Total 2018
					CDD		CDI		Total	2018		
	CATEGORIE A	H	F	Total	2018	H	F	H				
SGS2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
AC	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
AAE	3	7	10	11	0	0	0	1	1	0	11	11
MEDECIN	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0
INF	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	2
TOTAL A	5	8	13	14	0	0	1	1	2	1	15	15

CATEGORIE B	H	F	Total	2018	H	F	H	F	Total	2018	Total	2018
SAENES	1	5	6	5	0	0	0	0	0	1	6	6
TOTAL B	1	5	6	5	0	0	0	0	0	1	6	6

CATEGORIE C	H	F	Total	2018	H	F	H	F	Total	2018	Total	2018
ADJENES	0	9	9	10	0	1	0	0	1	1	10	11
TOTAL C	0	9	9	10	0	1	0	0	1	1	10	11
TOTAL GENERAL (A+B+C)	6	22	28	29	0	1	1	1	3	3	31	32

	H	F	Total	2018	H	F	H	F	Total	2018	Total	2018
TOTAL GENERAL BIATSS	205	218	423	428	35	29	5	19	88	69	511	497

Effectifs non comptabilisés dans le bilan social : 29
BIATSS n'étant plus en position d'activité, mais restant gérés par l'INSA

	2019	2018
Disponibilité	11	12
Détachement	14	17
Congé parental	4	4
TOTAL	29	33

Les ETP BIATSS ETAT

TECHNIQUES (ITRF)	TITULAIRES				CONTRACTUELS						Total 2019	TOTAL 2018
					CDD		CDI		Total	TOTAL 2018		
CATEGORIE A	H	F	Total	2018	H	F	H	F				
IGR	9	8,7	17,7	18,5	0	0	0	2	2	2	19,7	20,5
IGE	30,8	26,7	57,5	56,7	4,4	6	1	3	14,4	3	71,9	59,7
ASI	27	17,3	44,3	48,4	4	0,9	0	1,9	6,8	2	51,1	50,4
TOTAL A	66,8	52,7	119,5	123,6	8,4	6,9	1	6,9	23,2	7	142,7	130,6
CATEGORIE B	H	F	Total	2018	H	F	H	F	Total	2018	Total	2018
TCH	57,9	53,5	111,4	111	9	12	0	2	23	18	134,4	129
TOTAL B	57,9	53,5	111,4	111	9	12	0	2	23	18	134,4	129
CATEGORIE C	H	F	Total	2017	H	F	H	F	Total	2018	Total	2018
ATRF	71,8	76,9	148,7	147,7	17	7,7	3	8,4	36,1	36,3	184,8	184
TOTAL C	71,8	76,9	148,7	147,7	17	7,7	3	8,4	36,1	36,3	184,8	184
TOTAL GENERAL (A+B+C)	196,5	183,1	379,6	382,3	34,4	26,6	4	17,3	82,3	61,3	461,9	443,6
BIBLIOTHEQUES (BIB)	TITULAIRES				CONTRACTUELS						Total 2019	TOTAL 2018
					CDD		CDI		Total	TOTAL 2018		
CATEGORIE B	H	F	Total	2018	H	F	H	F				
BIBAS	0	2,6	2,6	1,6	0	0	0	0	0	2	2,6	3,6
TOTAL B	0	2,6	2,6	1,6	0	0	0	0	0	0	2,6	3,6
Catégorie C	H	F	Total	2018	H	F	H	F	Total	2018	Total	2018
MAG	1	1,6	2,6	2,6	0	0	0	0	0	0	2,6	2,6
Total C	1	1,6	2,6	2,6	0	0	0	0	0	0	2,6	2,6
TOTAL GENERAL (B+C)	1	4,2	5,2	4,2	0	0	0	0	0	2	5,2	6,2

ADMINISTRATIFS (ATSS)	TITULAIRES				CONTRACTUELS				Total	TOTAL 2018	Total	Total 2018
					CDD		CDI					
CATEGORIE A	H	F	Total	2018	H	F	H	F				
SGS2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
AC	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
AAE	3	6,8	9,8	10,8	0	0	0	1	1	0	10,8	10,8
MEDECIN	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0
INF	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	2
TOTAL A	5	7,8	12,8	13,8	0	0	1	1	2	1	14,8	14,8

CATEGORIE B	H	F	Total	2018	H	F	H	F	Total	2018	Total	2018
SAENES	1	4,8	5,8	5	0	0	0	0	0	1	5,8	6
TOTAL B	1	4,8	5,8	5	0	0	0	0	0	1	5,8	6

CATEGORIE C	H	F	Total	2018	H	F	H	F	Total	2018	Total	2018
ADJENES	0	8,6	8,6	9,6	0	1	0	0	1	1	9,6	10,6
TOTAL C	0	8,6	8,6	9,6	0	1	0	0	1	1	9,6	10,6
TOTAL GENERAL (A+B+C)	6	21,2	27,2	28,4	0	1	1	1	3	3	30,2	31,4

	H	F	2019	2018	H	F	H	F	2019	2018	2019	2018
TOTAL GENERAL BIATSS	203,5	208,5	412	414,9	34,4	27,6	5	18,3	85,3	66,3	497,3	481,2

Les effectifs EC RP

SUPERIEUR	Titulaires			CONTRACTUELS						TOTAL 2019	TOTAL 2018
CORPS				CDD		CDI		Total	2018		
	H	F	Total	H	F	H	F				
Lecteurs	0	0	0	2	2	0	0	4	5	4	5
ATER	0	0	0	1	0	0	0	1	9	1	9
ENS CONT	0	0	0	6	4	3	2	15	14	15	14
CHERCHEURS	0	0	0	52	23	0	0	75	79	75	79
TOTAL GENERAL	0	0	0	61	29	3	2	95	107	95	107

DOCTORANTS CONTRACTUELS						
Doct. Etab				Doct. Région / ENS		Total
H	F			H	F	
Doctorants contractuels sans enseignement				42	32	79
Doctorants contractuels avec enseignement				2	3	5
TOTAL GENERAL				44	35	84

	Titulaires			CDD		CDI		Total	Total gen. 2018
	H	F	Total	H	F	H	F		
Total général EC	0	0	0	108	66	3	2	179	202

Les ETP EC RP

SUPERIEUR	Titulaires			CONTRACTUELS					Total 2019	2018
				CDD		CDI		Total		
CORPS	H	F	Total	H	F	H	F			
Lecteurs	0	0	0	2	2	0	0	4	4	5
ATER	0	0	0	1	0	0	0	1	1	7,25
ENS CONT	0	0	0	5,1	2,75	3	1,9	12,75	12,75	12
CHERCHEURS	0	0	0	52	23	0	0	75	75	78,75
TOTAL GENERAL	0	0	0	60,1	27,75	3	1,9	92,75	92,75	103,0

	DOCTORANTS CONTRACTUELS					
	Doct. Etab		Doct. Région / ENS		Total	2018
	H	F	H	F		
Doctorants contractuels sans enseignement	42	32	3	2	79	76
Doctorants contractuels avec enseignement	2	3	0	0	5	19
TOTAL GENERAL	44	35	3	2	84	95

	Titulaires			CDD		CDI		Total	Total gen.	2018
	H	F	Total	H	F	H	F			
Total général EC	0	0	0	107,1	64,8	3	1,9	176,8	176,8	198,0

Les effectifs BIATSS RP

TECHNIQUES (ITRF)	Titulaires				CONTRACTUELS						TOTAL 2019	TOTAL 2018
					CDD		CDI		Total	2018		
	CATEGORIE A	H	F	Total	2018	H	F	H				
IGR	0	0	0	0	13	0	1	1	15	11	15	11
IGE	0	1	1	1	9	16	2	8	35	33	36	34
ASI	0	0	0	0	7	8	0	3	18	26	18	26
TOTAL A	0	1	1	1	29	24	3	12	68	70	69	71
TCH	0	0	0	0	7	20	1	12	40	36	40	36
TOTAL B	0	0	0	0	7	20	1	12	40	36	40	36
ATRF	2	3	5	7	24	24	1	12	61	56	66	63
TOTAL C	2	3	5	7	24	24	1	12	61	56	66	63
TOTAL GENERAL (A+B+C)	2	4	6	8	60	68	5	36	169	162	175	170

ADMINISTRATIFS (ATSS)	Titulaires				CONTRACTUELS						TOTAL 2019	TOTAL 2018
					CDD		CDI		Total 2019	2018		
CATEGORIE A	H	F	Total	2018	H	F	H	F				
AAE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
COP	0	0	0	0	0	1	0	1	2	2	2	2
MEDECIN	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1
INF	0	0	0	0	0	2	0	0	2	2	2	2
TOTAL A	0	0	0	0	0	4	0	1	5	5	5	5
SAENES	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1
TOTAL B	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1
ADJENES	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	2
TOTAL C	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	2
TOTAL GENERAL (A+B+C)	0	1	1	1	0	5	0	1	6	5	7	6
APPRENTIS	0	0	0	0	1	2	0	0	3	3	3	3

DIRECTEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
TOTAL GENERAL BIATSS	2	5	7	9	61	75	5	37	178	171	185	180

Les ETP BIATSS RP

TECHNIQUES (ITRF)	Titulaires				CONTRACTUELS						Total 2019	TOTAL 2018
					CDD		CDI		Total	2018		
	CATEGORIE A	H	F	Total	2018	H	F	H				
IGR	0	0	0	0	12,7	0	1	1	14,7	10,7	14,7	10,7
IGE	0	1	1	1	8,5	15	2	6,7	32,2	31,3	33,2	32,3
ASI	0	0	0	0	7	7,9	0	2,5	17,4	24,7	17,4	24,7
TOTAL A	0	1	1	1	28,2	22,9	3	10,2	64,3	66,7	65,3	67,7
TCH	0	0	0	0	7	17,3	1	11,4	36,7	31,6	36,7	31,6
TOTAL B	0	0	0	0	7	17,3	1	11,4	36,7	31,6	36,7	31,6
ATRF	2	2,7	4,7	6,5	20,6	19,7	1	11,6	52,9	46,5	57,6	53
TOTAL C	2	2,7	4,7	6,5	20,6	19,7	1	11,6	52,9	46,5	57,6	53
TOTAL GENERAL (A+B+C)	2	3,7	5,7	7,5	55,8	59,9	5	33,2	153,9	144,8	159,6	152,3
ADMINISTRATIFS (ATSS)	Titulaires				CONTRACTUELS						Total 2019	TOTAL 2018
					CDD		CDI		Total	2018		
	CATEGORIE A	H	F	Total	2018	H	F	H				
AAE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
COP	0	0	0	0	0	1	0	0,8	1,8	1,8	1,8	1,8
MEDECIN	0	0	0	0	0	0,6	0	0	0,6	0,6	0,6	0,6
INF	0	0	0	0	0	2	0	0	2	1	2	1
TOTAL A	0	0	0	0	0	3,6	0	0,8	4,4	4,4	4,4	4,4
SAENES	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0
TOTAL B	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0
ADJENES	0	0,8	0,8	0,8	0	0	0	0	0	0	0,8	0,8
TOTAL C	0	0,8	0,8	0,8	0	0	0	0	0	0	0,8	0,8
TOTAL GENERAL (A+B+C)	0	0,8	0,8	0,8	0	4,6	0	0,8	5,4	4,4	6,2	5,2
APPRENTIS	0	0	0	0	1	2	0	0	3	3	3	3
DIRECTEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
TOTAL GENERAL BIATSS	2	4,5	6,5	8,3	56,8	66,5	5	34	162,3	153,2	168,8	161,5

1.1-3 ELEMENTS STATISTIQUES COMPLEMENTAIRES SUR LES EFFECTIFS

Les effectifs en CDI

	H	F	TOTAL	2018
EC	4	2	6	9
BIATSS	10	56	66	65
TOTAL	14	58	72	74

Le bilan social n'intègre pas les vacataires qui sont des personnes recrutées ponctuellement pour une action quelque soit leur statut (étudiants, personnels extérieurs, ...)

En 2019, l'INSA a recruté **5 vacataires**

	2019	2018
BIATSS*	617	628
ENSEIGNANTS	848	762
Total	1465	1390

*dans les vacataires BIATSS sont comptabilisés les contractuels étudiants et les surveillants d'examens.

Nombre contractuels étudiants* :

H	F	TOTAL	2018
174	129	303	167

*non comptabilisés dans les données "effectifs" mais comptabilisés dans les vacataires.

Personnels en situation de handicap par catégorie

	A			B			C			TOTAL	2018
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
EC	1	3	4	0	0	0	0	0	0	4	3
BIATSS	2	2	4	5	8	13	10	18	28	45	49
TOTAL	3	5	8	5	8	13	10	18	28	49	52

Taux d'emplois des personnels en situation de handicap :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
EC	0,13%	0%	0,0%	0,13%	0,16%	0,14%	0,42%	0,40%	0,57%
BIATSS	4,62%	5,37%	5,87%	6,11%	6,53%	7,27%	6,54%	7,24%	7,29%
TOTAL	2,15%	2,25%	2,64%	2,90%	3,10%	3,51%	3,69%	3,66%	3,35%

Répartition des effectifs titulaires par domaine d'activité :

BIATSS titulaires par branches d'activité professionnelle

BAP	BAP A	BAP B	BAP C	BAP E	BAP F	BAP G	BAP J	Total	2018
H	2	8	47	33	9	90	11	200	206
F	4	7	6	7	13	44	114	195	201
TOTAL	6	15	53	40	22	134	125	395	422

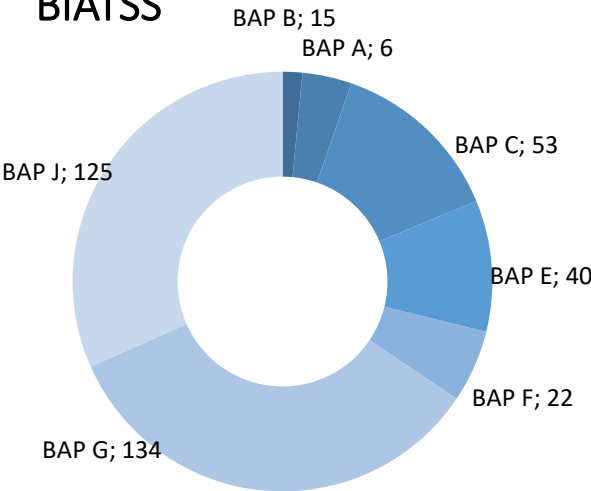
Légende des BAP	A	Sciences du vivant
	B	Sciences chimiques/Sciences des matériaux
	C	Sciences de l'ingénieur et instrumentalisation scientifique
	E	Informatique, statistique et calcul scientifique
	F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE
	G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration
	J	Gestion et pilotage

Enseignants chercheurs titulaires par pôle d'enseignement

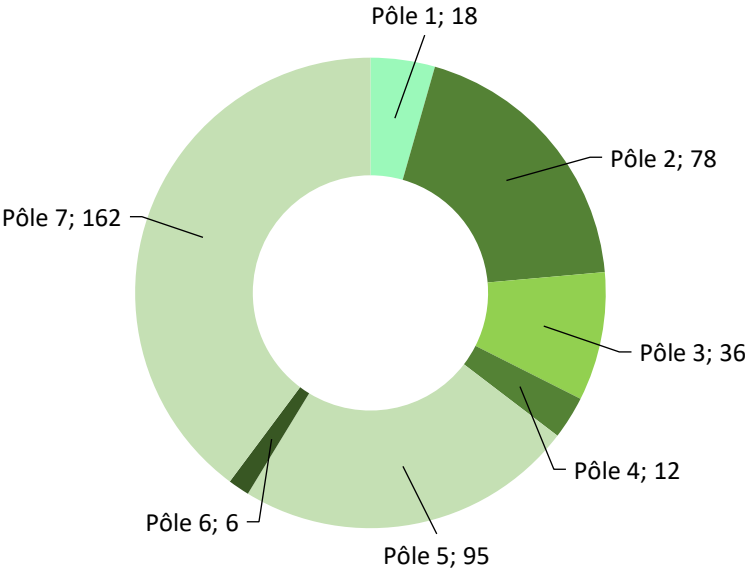
Pôle	Pôle 1	Pôle 2	Pôle 3	Pôle 4	Pôle 5	Pôle 6	Pôle 7	Total	2018
H	7	56	27	10	77	1	123	301	304
F	11	22	9	2	18	5	39	106	108
TOTAL	18	78	36	12	95	6	162	407	412

Légende des pôles	1	Biologie et santé (sections CNU 64, 65, 66, 68)
	2	Energie et environnement (sections CNU 19, 24, 31, 32, 33, 62)
	3	Matériaux (section CNU 28)
	4	Mathématiques (section CNU 26)
	5	Mécanique (section CNU 60)
	6	Sciences humaines et sociales (sections CNU 5, 6, 9, 11, 12, 71, 72)
	7	STIC (sections CNU 27, 61, 63)

BIATSS

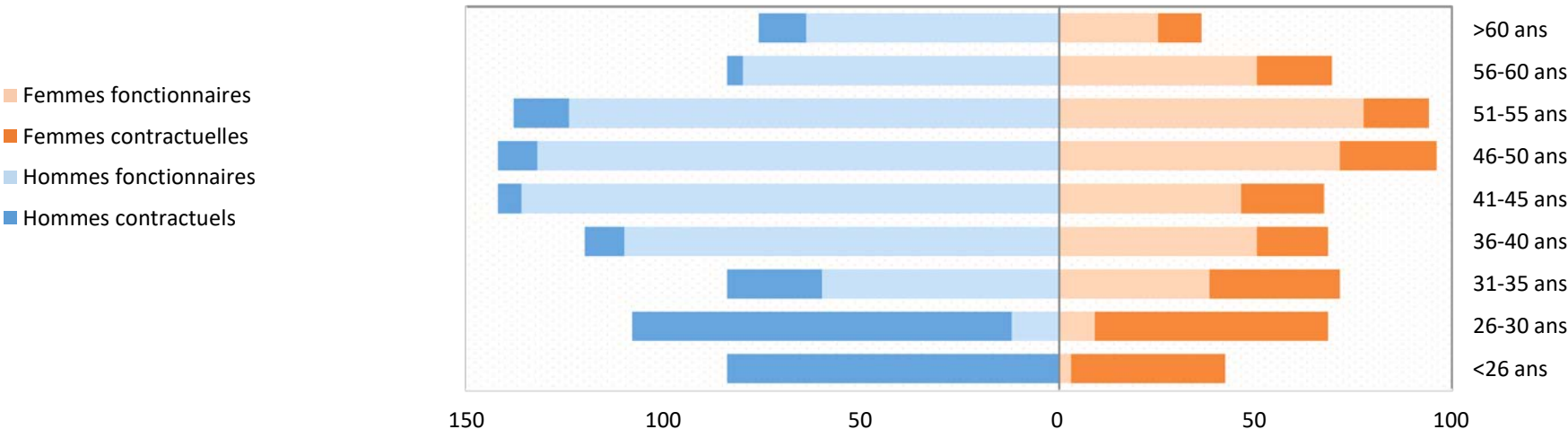


Enseignants Chercheurs

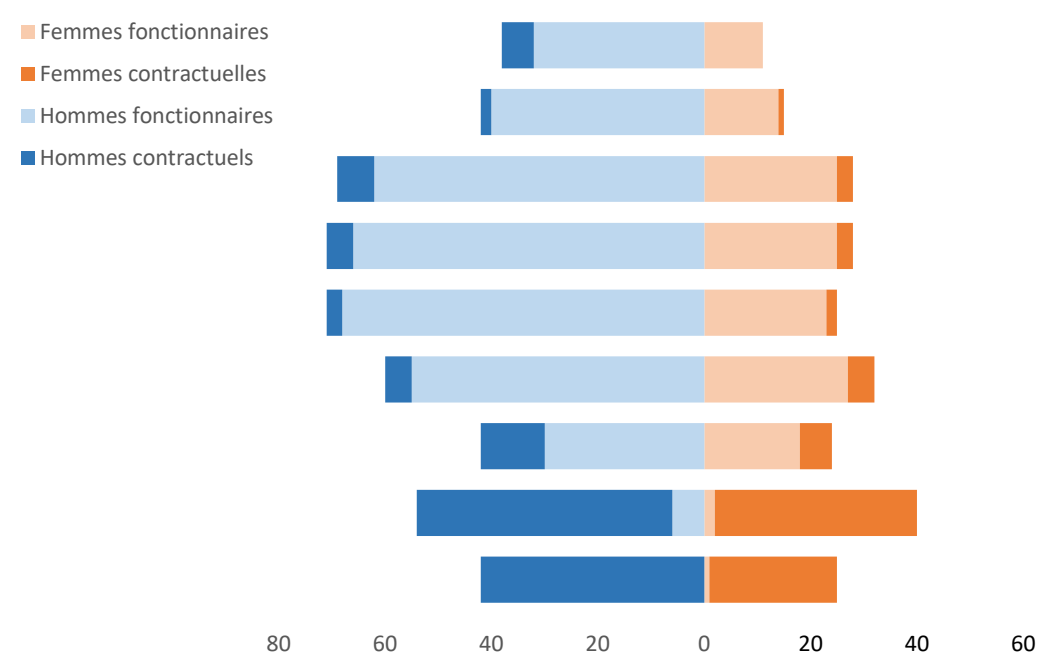


Répartition des personnels par tranches d'âges

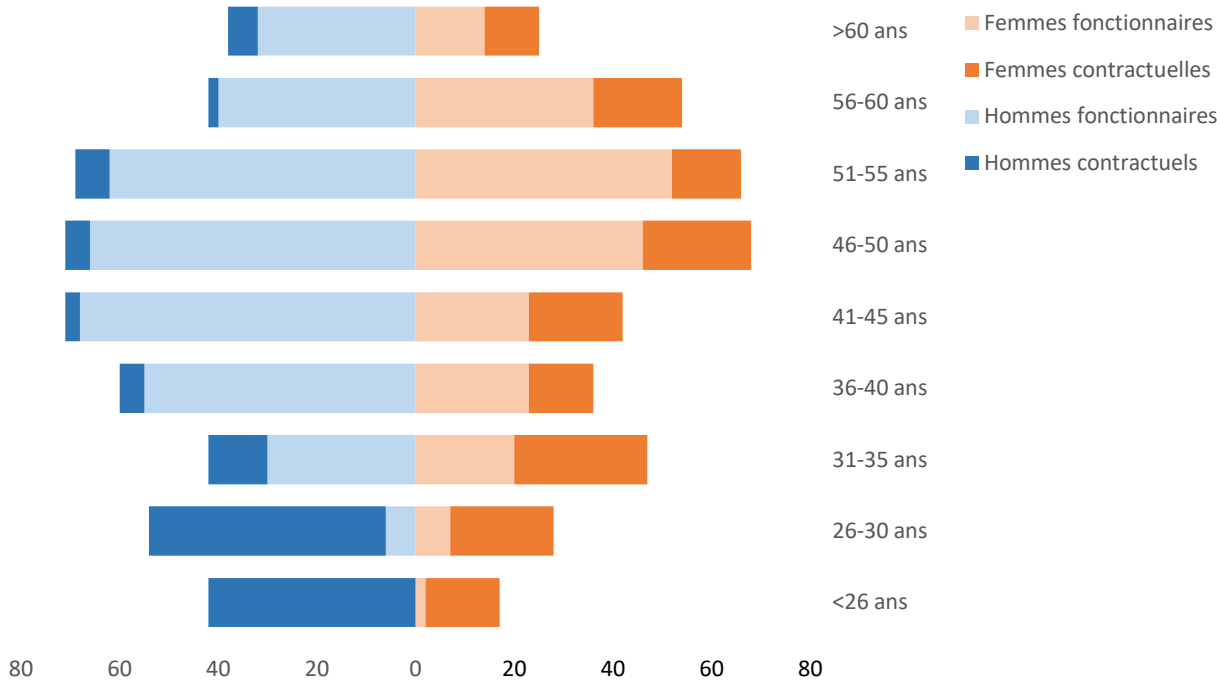
Répartition de l'ensemble du personnel



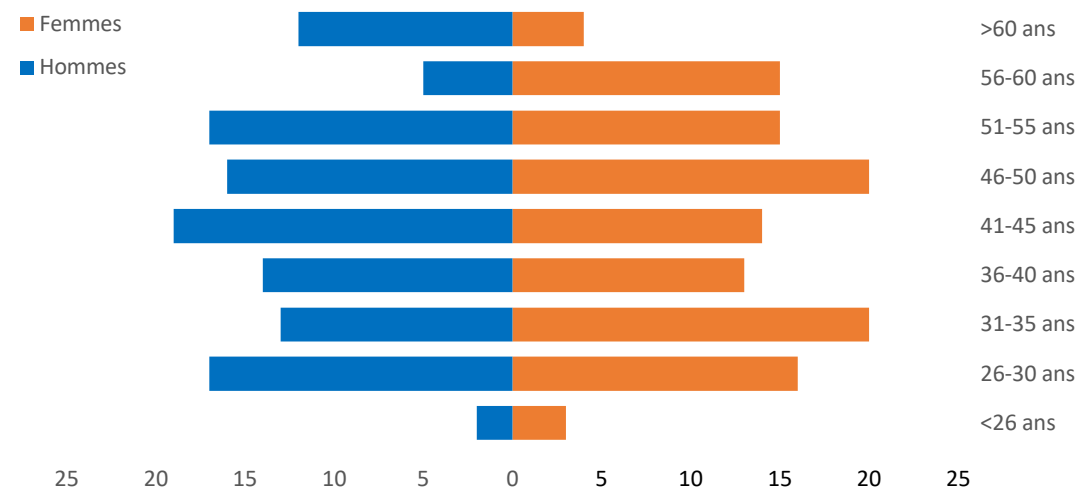
Répartition des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs



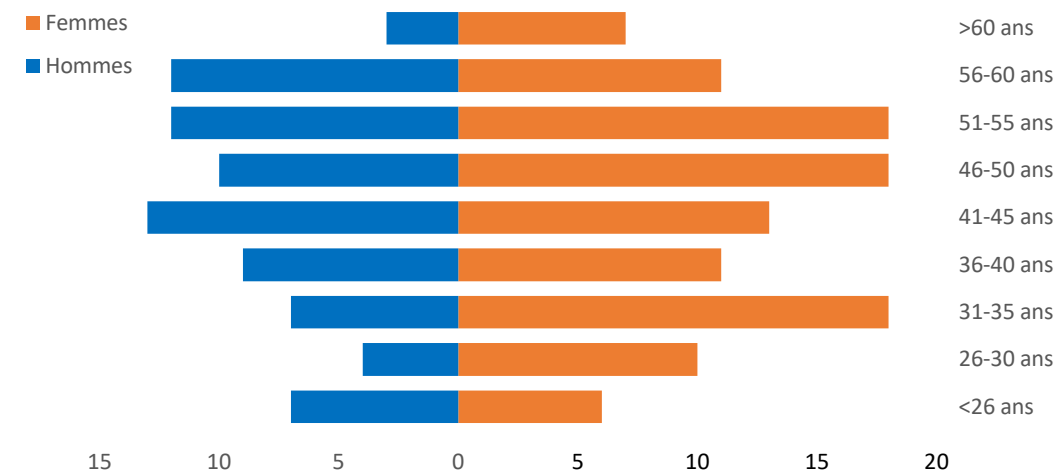
Répartition des BIATSS



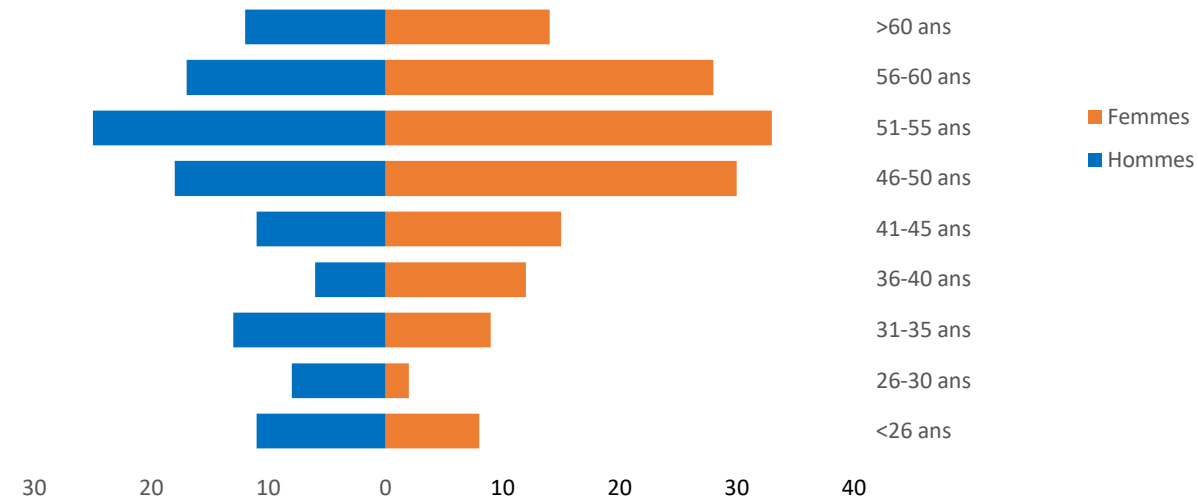
Répartition du personnel BIATSS titulaire par catégorie :
Personnel BIATSS catégorie A :



Personnel BIATSS catégorie B :



Personnel BIATSS catégorie C :



1.2- AFFECTATION ET MOUVEMENTS : mise en page a revoir pour page 1 et page 2

1. 2-1 VENTILATION PAR ENTITES

Ventilation des personnes physiques dans les directions fonctionnelles et les services d'appui aux missions

	ENSEIGNANTS CHERCHEURS			BIATSS			TOTAL			En ETP	
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	EC	BIATSS
Direction				4	7	11	4	7	11		8,4
Institut Gaston Berger	1	3	4	1	8	9	2	11	13	2,5	7,9
Direction de la Communication					8	8		8	8		7,7
Agence Comptable				7	10	17	7	10	17		16,9
Direction Générale des Services				1	2	3	1	2	3		2,5
Standard - Accueil					2	2		2	2		1,8
Secrétariat partagé					4	4		4	4		4,0
Service prévention et sécurité				23	5	28	23	5	28		26,2
Service social des Personnels					1	1		1	1		0,7
Service de Médecine préventive des Personnels				1	2	3	1	2	3		3,0
Service courrier				7	1	8	7	1	8		8,0
SAGE				2	1	3	2	1	3		3,0
Atelier d'imprimerie				4	1	5	4	1	5		5,0
Direction des Ressources Humaines				5	21	26	5	21	26		24,5
Direction des Affaires financières				4	12	16	4	12	16		15,0
Direction d'aide au pilotage et amélioration continue				1	5	6	1	5	6		6,0
Direction administrative des Relations Internationales				3	15	18	3	15	18		15,5
Direction des Relations Entreprises				2	4	6	2	4	6		4,0
Direction des affaires juridiques				1		1	1		1		1,0
Direction des Systèmes d'Information				35	8	43	35	8	43		41,4
CISR				4		4	4		4		4,0
Direction du patrimoine et Développement durable				46	19	65	46	19	65		63,9
Direction de la vie de campus					1	1		1	1		1,0
Direction des Restaurants				43	58	101	43	58	101		95,2
Direction des Résidences				2	3	5	2	3	5		4,7
Direction de la vie étudiante				1	1	2	1	1	2		1,8
Service de Médecine préventive des Etudiants					5	5		5	5		4,2
Service social des Etudiants					2	2		2	2		1,7
ALMA				2	3	5	2	3	5		4,4
Direction de la Formation					1	1		1	1		1,0
SCD Bibliothèque Marie Curie		2	2	6	18	24	6	20	26	0,9	22,6
Direction administrative de la scolarité				1	12	13	1	12	13		12,8
Direction administrative de la formation continue	1		1		5	5	1	5	6	0,3	4,3
Appui aux technologies de l'enseignement, du numérique et de l'apprentissage		1	1	3	1	4	3	2	5	0,5	4,0
Direction Administrative de la recherche	1	2	3		6	6	1	8	9	1,5	6,0
Département formation par les études doctorales et la recherche (FEDORA)					3	3		3	3		2,9
Service Admission du groupe INSA					9	9		9	9		8,8
SIDD				5	4	9	5	4	9		8,5
Total	3	8	11	214	268	482	217	276	493	5,7	454,3

Ventilation des personnes physiques dans les départements, centres communs et laboratoires

DEPARTEMENTS ET PLATE-FORME PEDAGOGIQUES	ENSEIGNANTS CHERCHEURS			BIATSS			TOTAL			En ETP	
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	EC	BIATSS
Formation initiale aux métiers de l'ingénieur	132	51	183	7	15	22	139	66	205	99,2	21,0
Biosciences	9	13	22	2	4	6	11	17	28	10,4	3,2
Génie Civil et Urbanisme	22	9	31	3	4	7	25	13	38	15,0	4,9
Génie Electrique/ GEA	28	5	33	4	5	9	32	10	42	17,8	9,0
Génie Energétique et Environnement	18	4	22	2	3	5	20	7	27	9,8	3,8
Génie Industriel	16	9	25	1	2	3	17	11	28	12,7	3,0
Génie Mécanique/GMPPA/GMCIP	84	17	101	9	13	22	93	30	123	48,0	13,7
Informatique/IFA	24	13	37	1	5	6	25	18	43	18,1	5,5
Science et Génie des Matériaux	23	8	31	8	4	12	31	12	43	12,8	5,2
Télécommunications Services et Usages/TCA	21	3	24	3	4	7	24	7	31	13,2	4,8
MECA3D				2	1	3	2	1	3		2,8
AIP-RAO				2	2	4	2	2	4		4,0
ADNI (Autre Département Non INSA)	2		2				2		2	1,0	
Total départements et plate-forme pédagogiques	379	132	511	44	62	106	423	194	617	257,9	80,8
CENTRES COMMUNS	ENSEIGNANTS CHERCHEURS			BIATSS			TOTAL			En ETP	En ETP
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
Centre des Sports/SHN	12	4	16	1	2	3	13	6	19	16,0	2,3
Pôle Mathématiques					1	1		1	1		0,5
Centre des Humanités/Service culturel	23	40	63	1	8	9	24	48	72	54,9	8,4
Total centres communs	35	44	79	2	11	13	37	55	92	70,9	11,2
LABORATOIRES	ENSEIGNANTS CHERCHEURS			BIATSS			TOTAL			En ETP	
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	EC	BIATSS
AMPERE	33	4	37	5	2	7	38	6	44	23,0	6,3
BF2I	7	5	12	2	5	7	9	10	19	8,5	6,6
CARMEN	2	7	9	3	1	4	5	8	13	4,9	3,5
CETHIL	29	6	35	6	2	8	35	8	43	21,4	7,6
CITI	31	4	35	8	3	11	39	7	46	21,7	9,2
CREATIS	21	7	28	2	3	5	23	10	33	19,2	3,5
DEEP	18	13	31	7	5	12	25	18	43	19,4	9,6
DISP	8	5	13	2	2	4	10	7	17	7,0	3,5
EVS	1	2	3		1	1	1	3	4	1,5	0,3
GEOMAS	15	6	21	6	4	10	21	10	31	13,5	8,0
ICBMS	3	2	5		2	2	3	4	7	3,0	0,7
ICJ	11	2	13		1	1	11	3	14	5,9	0,5
IMP	18	10	28	3	2	5	21	12	33	20,0	3,7
INL	26	8	34	4	3	7	30	11	41	20,5	6,2
LAMCOS	59	21	80	10	6	16	69	27	96	49,6	15,4
LGEF	13	6	19	1	3	4	14	9	23	11,5	4,0
LIRIS	42	28	70	2	3	5	44	31	75	45,2	5,0
LMFA	9	1	10	2	1	3	11	2	13	5,5	2,2
LVA	17	3	20	3	2	5	20	5	25	13,5	4,5
MAP	4	5	9	1	3	4	5	8	13	6,0	3,8
MATEIS	45	22	67	9	7	16	54	29	83	44,7	14,1
CSL	3	1	4				3	1	4	2,0	
ALNI (Autre Laboratoire Non INSA)	5	5	10				5	5	10	5,3	
SITE D'OYONNAX				1	2	3	1	2	3		1,8
Total laboratoires	420	173	593	77	63	140	497	236	733	372,6	119,9
Total général (sans doublons)	489	228	717	313	383	696	802	611	1413	707,0	666,1

1.2-2 MOBILITE DES PERSONNELS
Mobilité externe : Agents intégrant ou quittant l'établissement

ENTREES

Entrées Enseignants

CONCOURS

CORPS	H	F	TOTAL	2018
PR	5	5	10	2
MCF	2	2	4	5
PRAG/PRCE	0	2	2	7
TOTAL	7	9	16	14

RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS
SUR EMPLOIS VACANTS

CORPS	H	F	TOTAL	2018
PRAG	0	2	2	5
PRAG/PEPS	0	0	0	0
TOTAL	0	2	2	5

	2019	2018
ENTREES EC	18	19

ENTREES

Entrées BIATSS

PERSONNEL TECHNIQUE (ITRF)

RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS

	CDI		CDD		TOTAL	2018
CAT.	H	F	H	F		
A	1	0	12	21	33	33
B	0	0	8	18	26	31
C	0	0	27	25	52	48
TOTAL	1	0	47	64	111	112

CONCOURS+RECRUTEMENT SANS CONCOURS ADT C.

CAT.	H	F	TOTAL	2018
A	4	2	6	7
B	3	5	8	7
C	1	6	7	5
TOTAL	8	13	21	19

MUTATION/DETACHEMENT/MISE A DISPOSITION

CAT.	H	F	TOTAL	2018
A	2	0	2	8
B	0	1	1	1
C	0	0	0	1
TOTAL	2	1	3	10

PERSONNEL ADMINISTRATIF (ATSS)
RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS

CATEGORIE	CDI			CDD			TOTAL	2018
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
A	0	0	0	0	0	0	0	2
B	0	0	0	0	1	1	1	0
C	0	0	0	0	1	1	1	1
TOTAL	0	0	0	0	2	2	2	3

MUTATION / DETACHEMENT/MISE A DISPOSITION

CATEGORIE	H	F	TOTAL	2018
A	1	1	2	0
B	0	2	2	0
C	0	0	0	0
TOTAL	1	3	4	0

PERSONNEL DE BIBLIOTHEQUE (BIB)
RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS

CATEGORIE	H	F	TOTAL	2018
B	0	1	1	3
C	0	0	0	0
TOTAL	0	1	1	3

MUTATION / DETACHEMENT

CATEGORIE	H	F	TOTAL	2018
B	0	1	1	1
C	0	0	0	0
TOTAL	0	1	1	1

EMPLOIS aidés et Apprentis

CATEGORIE	H	F	TOTAL	2018
Emplois aidés	0	0	0	0
Apprentis	1	2	3	3
TOTAL	1	2	3	3

	2019	2018
SOIT ENTREES BIATSS	146	151

SORTIES

SORTIES ENSEIGNANTS

MUTATION/DETACHEMENT

CORPS	H	F	TOTAL	2018
PR	0	0	0	0
MCF	0	0	0	2
PRAG/PRCE	1	2	3	2
TOTAL	1	2	3	4

RETRAITE

CORPS	H	F	TOTAL	2018
PR	1	0	1	1
MCF	2	0	2	3
PRAG	0	0	0	3
PRCE/PEPS	0	2	2	1
TOTAL	3	2	5	8

Age moyen de départ à la retraite : EC

CORPS	2019		2018	
	H	F	H	F
Ens du supérieur	64,6		65	
Ens. du second degré		63,1	62	64,5

SORTIES BIATSS

MUTATION/DETACHEMENT

CATEGORIE	H	F	TOTAL	2018
A	1	5	6	19
B	0	3	3	10
C	0	1	1	4
TOTAL	1	9	10	33

RETRAITE

CATEGORIE	H	F	TOTAL	2018
A	2	2	4	4
B	1	5	6	7
C	3	4	7	10
TOTAL	6	11	17	21

AUTRES SORTIES

	H	F	TOTAL	2018
Décès	0	0	0	1
Démission et abandon de poste	0	0	0	1
Révocation	0	0	0	0
Concours ou recrutement sortant	1	1	2	0
Inaptitude définitive	0	0	0	0
TOTAL	1	1	2	2

PERSONNELS CONTRACTUELS

	H	F	TOTAL	2018
FIN DE CONTRATS/DEMISSION	2	4	6	4
RETRAITE	0	3	3	0
TOTAL	2	7	9	4

	2019	2018
SOIT SORTIES ENSEIGNANTS	19	18

SORTIES BIATSS

FIN DE CONTRATS/DEMISSION

CATEGORIE	H	F	TOTAL	2018
A	13	10	23	35
B	2	10	12	20
C	14	12	26	33
TOTAL	29	32	61	88

	H	F	TOTAL	2018
Décès	0	0	0	2
Licenciement pendant période d'essai	0	1	1	2
Fin de détachement	1	3	4	3
Concours ou recrutement sortant	1	4	5	0
Licenciement (insuffisance professionnelle,	0	1	1	1
	2	9	11	8

Age moyen de départ à la retraite : BIATSS	2019		2018	
Catégories	H	F	H	F
Cat A	65,5	63	62	0
Cat B	62,5	62,5	61,5	62,5
Cat C	62,7	63,1	61	64,5

Rapport entrées/sorties EC+BIATSS
1,4

AUTRES SORTIES

	H	F	TOTAL	2018
Décès	0	0	0	1
Démission/abandon poste	0	0	0	0
Fin de détachement	0	0	0	0
Concours/recrut. sortant	0	1	1	0
Inaptitude définitive	0	0	0	0
TOTAL	0	1	1	1

FIN DE CONTRATS/DEMISSIONS

CATEGORIE	H	F	TOTAL	2018
A	0	0	0	1
B	0	0	0	0
C	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	1

	2019	2018
SOIT SORTIES BIATSS	100	151

Mobilité interne BIATSS :

Changements de poste au sein du même de l'établissement

CATEGORIE	Demandes mobilité	Mobilités acceptées	% réponses favorables	2018
A	8	7	87,5%	50,0%
B	11	9	81,8%	100,0%
C	19	13	68,4%	100,0%
TOTAL	38	29	76,3%	100,0%

1.3- REMUNERATIONS

Rémunérations brutes mensuelles moyennes par statut et par catégorie hiérarchique

			2019		2018	
			Homme	Femme	Homme	Femme
Enseignants et EC	Titulaires	PR	5 315 €	4 986 €	5 270 €	4 822 €
		MCF	3 633 €	3 668 €	3 573 €	3 639 €
		2nd degré	3 578 €	3 226 €	3 537 €	3 298 €
	Contractuels	PAST	2 034 €	1 983 €	2 040 €	2 028 €
		Lecteur	1 526 €	1 536 €	1 527 €	1 533 €
		ATER 100%	1 928 €	1 953 €	1 959 €	1 865 €
		ATER 50%*				
		EC Contractuels	2 732 €	2 361 €	2 440 €	1 907 €
		DOCTORANT	1 968 €	1 913 €	2 019 €	1 986 €

				2019		2018	
				Homme	Femme	Homme	Femme
BIATSS	Titulaires	ITRF	Cat. A	2 648 €	2 649 €	2 649 €	2 647 €
			Cat. B	1 992 €	1 941 €	2 032 €	1 978 €
			Cat. C	1 734 €	1 739 €	1 739 €	1 737 €
		AENES	Cat. A	3 379 €	2 438 €	3 100 €	2 557 €
			Cat. B	1 946 €	1 663 €		1 932 €
			Cat. C*		1 779 €		1 700 €
		BIB	Cat. B*		1 982 €		1 983 €
			Cat. C	1 738 €	1 894 €		1 801 €
	Contractuels	CDD		2 025 €	1 863 €	1 983 €	1 982 €
		CDI		2 418 €	2 500 €	2 440 €	2 221 €

* Case vide = données non communiquées, du fait d'un nombre trop faible de personnes concernées (une ou deux)

Nombre d'agents bénéficiaires de la NBI

			2019			2018		
			Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
BIATSS	Titulaires	Cat. A	17	34	51	20	33	53
		Cat. B	9	8	17	10	7	17
		Cat. C	1	0	1	3	0	3
Total			27	42	69	33	40	73

Nombre de points NBI mensuels

			2019			2018		
			Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
BIATSS	Titulaires	Cat. A	315	540	855	345	670	1015
		Cat. B	115	115	230	65	90	155
		Cat. C	10	0	10	45	0	45
Total			440	655	1 095	455	760	1 215

Masse salariale : ensemble des dépenses

	2019			2018		
	Budget Etat	Budget RP	Total	Budget Etat	Budget RP	Total
Rémunérations principales	37 751 328 €	9 129 734 €	46 881 062 €	37 060 638 €	8 898 646 €	45 959 283 €
Rémunérations accessoires	3 020 981 €	1 601 705 €	4 622 686 €	2 625 213 €	1 684 483 €	4 309 696 €
Prestations diverses	12 501 €	6 502 €	19 003 €	3 226 €	718 €	3 944 €
Heures comp.+Vacations	0 €	3 515 637 €	3 515 637 €	0 €	3 310 946 €	3 310 946 €
Charges patronales	32 835 801 €	4 320 289 €	37 156 089 €	32 331 229 €	4 297 804 €	36 629 033 €
Hors paye	0 €	257 780 €	257 780 €	0 €	309 661 €	309 661 €
Total	73 620 611 €	18 831 646 €	92 452 256 €	72 020 306 €	18 502 259 €	90 522 564 €

Part des primes et indemnités dans la rémunération globale par catégorie hiérarchique

			2019		2018	
			Homme	Femme	Homme	Femme
Enseignants et EC	Titulaires	PR	6,4%	6,9%	9,1%	10,0%
		MCF	8,1%	7,3%	8,7%	7,8%
		2nd degré	9,6%	9,0%	8,3%	9,1%
	Contractuels	ATER 100%	3,2%	3,3%	5,2%	5,1%
		ATER 50%				

				2019		2018	
				Homme	Femme	Homme	Femme
BIATSS	Titulaires	ITRF	Cat. A	12,3%	11,6%	17,4%	16,1%
			Cat. B	9,4%	8,9%	13,3%	12,5%
			Cat. C	8,8%	6,9%	11,2%	10,7%
		AENES	Cat. A	19,5%	10,7%	20,4%	16,1%
			Cat. B	8,6%	9,3%	11,3%	10,3%
			Cat. C		7,7%		11,7%
		BIB	Cat. B		9,0%		13,2%
			Cat. C	6,9%	7,1%	12,8%	12,4%

Nombre d'agents bénéficiaires de la GIPA

			2019		2018	
			Homme	Femme	Homme	Femme
Enseignants et EC	Titulaires	PR	0	0	0	0
		MCF	7	4	0	0
		ASS	0	0	0	0
		PRAG	0	0	0	0
		PRCE	0	0	0	0
		PEPS	0	0	0	0
	Contractuels	PR assoc	0	1	0	1
		PR contr.	1	1	1	0
Total			8	6	1	1

			2019		2018	
			Homme	Femme	Homme	Femme
BIATSS	Titulaires	Cat. A	0	0	0	0
		Cat. B	0	0	0	0
		Cat. C	0	0	0	0
	Contractuels	Cat. A	0	0	0	0
		Cat. B	0	0	0	0
		Cat. C	0	0	0	0
Total			0	0	0	0

CHAPITRE 2

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

2.1 - AMENAGEMENT HORAIRES

2.1-1 NOMBRE D'AGENTS EN TELETRAVAIL

2.1-2 NOMBRE D'AGENTS TRAVAILLANT HORS HEURES OUVRÉES

2.2 - QUOTITE DE TRAVAIL

2.2-1 OBLIGATIONS DE SERVICE DES ENSEIGNANTS

2.2-2 SERVICE D'ENSEIGNEMENT MOYEN CONSTATÉ

2.2-3 REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LA QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL

2.3 - ARTT, CONGES ET CET DES PERSONNELS BIATSS

2.3-1 ARTT

2.3-2 CONGES

2.3-3 COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)

2.1 - AMENAGEMENT HORAIRES

2.1-1 NOMBRE D'AGENTS EN TELETRAVAIL

Homme	Femme	TOTAL
11	34	45

2.1-2 NOMBRE D'AGENTS TRAVAILLANT HORS HEURES OUVRÉES

Ces chiffres ne concernent que les agents ayant des horaires de travail par nécessité de service (en dehors des horaires d'ouvertures : nuit, week-end...).

Trois entités sont concernées : le pôle sécurité/incendie/sûreté, le service commun de la documentation et la direction des restaurants.

Horaire de travail	2019		2018	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Avant 8 h ou après 19 h	52	60	66	54
Nuit (19 h à 5 h)	17	10	17	10
Samedi matin	52	69	52	61
Samedi ou Dimanche	51	69	62	71
TOTAL	172	208	197	196

2.2 - QUOTITE DE TRAVAIL

2.2-1 OBLIGATIONS DE SERVICE DES ENSEIGNANTS

Le temps de travail de référence est de **1607h**. Il est constitué pour les enseignants-chercheurs :

1- Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence (cf tableau ci-dessous)

2- Par une activité de recherche

Consulter le décret consolidé n° 84-431 du 6 juin 1984 définissant le statut des enseignants-chercheurs.

Consulter le décret n° 50-581 et n° 50-582 du 25 mai 1950 pour les enseignants du second degré affectés dans le supérieur.

Les enseignants contractuels ont les mêmes obligations de service que les personnels du corps sur lequel ils sont recrutés (Ex : un professeur contractuel sur un poste du second degré doit 384h.)

Les obligations de service définies réglementairement et applicables aux enseignants contractuels exerçant ces fonctions sont les suivantes :

CORPS		Service Annuel*
SECOND DEGRE	PRAG	384 h
	PRCE	384 h
	PEPS	384 h
SUPERIEUR	PR	192 h
	MCF	192 h
	Assistants	192 h
	ATER temps plein	192 h
	ATER mi-plein	96h
	PAST	96 h
	PRASS	192 h
	Mission d'enseignement des doctorants contractuels	64h
	Lecteurs	300 h

* Heures exprimées en équivalent TD (Travaux Dirigés) à l'exception des lecteurs dont le service est exprimé en TP (Travaux Pratiques)

2.2-2 SERVICE D'ENSEIGNEMENT MOYEN CONSTATÉ

Répartition des charges d'enseignement et proportion d'heures complémentaires 2018-2019

Service effectif moyen déclaré à l'INSA avec service mini, service maxi et moyenne horaire. En pourcentage, décharges comprises.

Enseignants du 2nd degré pour un effectif de 97 personnes		
	Nombre	Proportion
Sous-services	1	1,0%
De 0 à 30% HC	31	32,0%
De 30 à 50% HC	25	25,8%
De 50 à 70% HC	23	23,7%
De 70 à 100% HC	16	16,5%
Au-delà de 100%	1	1,0%
TOTAL	97	100,0%

Enseignants du supérieur pour un effectif de 405 personnes		
	Nombre	Proportion
Sous-services	7	1,7%
De 0 à 30% HC	76	18,8%
De 30 à 50% HC	55	13,6%
De 50 à 70% HC	50	12,3%
De 70 à 100% HC	92	22,7%
Au-delà de 100%	125	30,9%
TOTAL	405	100,0%

Remarques importantes : Tous les enseignants, quelle que soit la quotité de service dû, figurent dans ces tableaux, à l'exception des enseignants invités ou contractuels temporaires (vacataires).

Les ATER et les lecteurs, s'ils effectuent des heures complémentaires, ne sont pas rémunérés pour celles-ci. Ils sont classés à part.

Enseignants associés (PAST) pour un effectif de 11 personnes		
	Nombre	Proportion
Sous-services	2	18,2%
De 0 à 30% HC	1	9,1%
De 30 à 50% HC	2	18,2%
De 50 à 70% HC	1	9,1%
De 70 à 100% HC	4	36,4%
Au-delà de 100%	1	9,1%
TOTAL	11	100,0%

Assistants et lecteurs pour un effectif de 4 personnes		
	Nombre	Proportion
Sous-services	0	0,0%
De 0 à 30% HC	0	0,0%
De 30 à 50% HC	1	25,0%
De 50 à 70% HC	3	75,0%
De 70 à 100% HC	0	0,0%
Au-delà de 100%	0	0,0%
TOTAL	4	100,0%

ATER pour un effectif de 14 personnes		
	Nombre	Proportion
Sous-services	14	100,0%
De 0 à 30% HC	0	0,0%
De 30 à 50% HC	0	0,0%
De 50 à 70% HC	0	0,0%
De 70 à 100% HC	0	0,0%
Au-delà de 100%	0	0,0%
TOTAL	14	100,0%

2.2-3 REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LA QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL

2019	Temps complet		Temps partiel		Temps incomplet	
	H	F	H	F	H	F
ENS/CHERCHEURS	475	213	7	12	7	3
BIATSS	294	285	10	77	9	21
TOTAL	769	498	17	89	16	24

2018	Temps complet		Temps partiel		Temps incomplet	
	H	F	H	F	H	F
ENS/CHERCHEURS	496	205	13	16	7	4
BIATSS	272	281	6	81	13	22
TOTAL	768	486	19	97	20	26

Temps partiels et incomplets : répartition femmes / hommes



Répartition des effectifs en contrat à temps partiel

PERSONNELS BIATSS	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
QUOTITE	90%		80%		70%		60%		50% et moins	
A	0	7	1	16	1	0	0	1	1	3
B	1	3	3	19	0	2	1	0	0	1
C	0	3	1	19	1	1	0	0	0	2
TOTAL	1	13	5	54	2	3	1	1	1	6

12,5% des personnels BIATSS sont à temps partiel. (12,9% en 2018)

88,5% des personnels BIATSS à temps partiel sont des femmes. (93,1 en 2018)

PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS CHERCHEURS	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
QUOTITE	90%		80%		70%		60%		50% et moins	
Supérieur	0	2	3	6	0	0	1	1	1	2
Secondaire	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	3	5	6	0	0	1	1	1	2

2,6% des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs sont à temps partiel. (3,9% en 2018)

63,2% des personnes à temps partiel sont des femmes. (55,2% en 2018)

Répartition des effectifs en contrat à temps incomplet

PERSONNELS BIATSS	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
QUOTITE	90%		80%		70%		60%		50% et moins	
A	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
B	0	0	0	1	0	5	0	0	0	1
C	0	0	0	0	4	9	1	1	3	3
TOTAL	0	0	0	1	4	14	1	2	4	4

4,3% des personnels BIATSS sont à temps incomplet
70,0% des personnels BIATSS à temps incomplet sont des femmes

Au 31 décembre 2019, seuls les professeurs associés étaient à temps incomplet (10 PAST à 50%)

2.3 - ARTT, CONGES ET CET DES PERSONNELS BIATSS

2.3-1 ARTT

Nombre d'agents BIATSS couverts par la circulaire ARTT :

			
2019	696	313	383
2018	677	291	386

' - L'INSA de Lyon, conformément au décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail (ARTT) et aux arrêtés interministériels associés ainsi qu'à la circulaire propre du ministère de l'Education Nationale relative aux obligations de services des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service et des personnels d'encadrement, adopte les dispositions suivantes en ce qui concerne l'organisation du travail de ses personnels :

- L'organisation du travail repose sur une durée annuelle de travail effectif de **1 607** heures. Les durées de travail quotidiennes et hebdomadaires de référence sont fixées respectivement à 7h21 minutes et 36h45 minutes. La base annuelle de congés est de **44** jours (25 congés annuels et 19 RTT) . Le cycle général annuel de travail va du 1er septembre au 31 août.
- La durée journalière de travail est susceptible de varier dans une fourchette comprise entre 5 heures et 8 heures. Chaque service, ou ensemble de services partageant une même logique globale d'organisation du travail (tel est le cas, notamment pour des questions de logistique et d'organisation générale, des groupements départements/laboratoires) arrête par écrit, sur les bases ci-dessus indiquées, son tableau de service annuel, dans lequel s'inscrit l'emploi du temps de chaque agent.
- L'amplitude journalière d'ouverture des services se situe entre 7 h 30 et 18 h 30.

2.3-2 CONGES

L'établissement, sauf circonstances exceptionnelles, n'a plus de période de fermeture.

Toutefois, la semaine entre Noël et le jour de l'an, et les trois premières semaines d'août sont considérées comme "période d'activité réduite" pour l'ensemble de l'établissement.

Les personnels (qui ont droit à au moins 4 semaines de congés) sont invités à prendre leurs congés dans le respect des cycles ci-dessous :

- au moins 3 semaines consécutives en période estivale (en règle générale)
- au moins 1 semaine pendant la période des fêtes de Noël
- une autre semaine en fonction du cycle de travail lié à la présence des élèves, ou aux cycles de travail propres au service.

Les autres congés sont à prendre, le cas échéant, par journée ou demi-journée, en fonction des souhaits de l'agent et des besoins du service, sans que cela aboutisse à une remise en cause systématique du principe de la semaine de 5 jours.

2.3-3 COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)

Le compte épargne-temps est un dispositif fixé par les décrets n° 2002-634 du 29 avril 2002 et n°2009-1065 du 28 août 2009, et les arrêtés du 28 juillet 2004 et du 28 août 2009, circulaire n°2010-205 du 17/09/2010.

Il ouvre aux agents de l'État qui le souhaitent, la possibilité d'épargner, sous certaines conditions, des droits à congés sur plusieurs années, qu'ils pourront utiliser sous forme de congés, de congés rémunérés ou transformés en RAFP.

Le CET s'inscrit dans la logique d'une nouvelle gestion du temps de travail, des ressources humaines et de l'organisation des services, dans le respect des droits des agents.

NOMBRE DE	Homme	Femme
Répartition par catégorie de personnels		
Catégorie A	4	7
Catégorie B	5	3
Catégorie C	11	7
TOTAL	20	17

Nombre total de CET fermé
au 31 décembre 2019 : 10

3 CET ont été fermés pour retraite
7 pour détachement ou mutation.
0 CET fermé suite à décès

138 = Nombre d'agents ayant déposé des
jours de CET dans l'année (dont ouverture
dans l'année)

H	F
73	65

51 en 2018

639 = Nombre de jours de CET monétisés
dans l'année

H	F
441	198

690 en 2018

81 = Nombre de jours de CET placés en RAFP dans l'année

H	F
6	75

CHAPITRE 3

CARRIERE

3.1 - FORMATION

3.1-1 JOURNEES D'INTEGRATION

3.1-2 FORMATION CONTINUE

3.1-3 CONGÉ DE FORMATION

3.2 - CONCOURS

3.2-1 BIATSS

3.2-2 ENSEIGNANTS

3.3 - PROMOTION

3.3-1 TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE

3.3-2 LISTE D'APTITUDE PAR CORPS

3.3-3 EXAMEN PROFESSIONNEL

3.3-5 HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

3.1- FORMATION

3.1 -1 JOURNEES D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les 02 septembre 2019 et 02 décembre 2019 ont eu lieu 2 sessions des Journées d'accueil des nouveaux arrivants

Ce dispositif à destination des nouveaux arrivants et ce, quel que soit leur statut et leur affectation, a pour objet de découvrir son établissement d'appartenance qu'est l'INSA de Lyon.

1 demi-journée est consacrée à la présentation de l'INSA. S'ensuivent plusieurs journées de formation non comptabilisées ici (entrent dans le champ de la formation continue chapitre 2)

Nombre de personnes EC/BIATSS ayant participé

78 BIATSS

55 EC

FINANCEMENT

Moyens financiers versés pour la formation des personnels de l'INSA : 228 309 €

DÉPENSES

DÉPENSES EFFECTUÉES DANS L'ANNÉE 2019 POUR LA FORMATION DES PERSONNELS DE L'INSA, FORMATIONS ORGANISÉES ET/OU RECENSÉES PAR L'INSA

	Dépenses pédagogiques*			Dépenses de fonctionnement**			Total dépenses	
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Total dépenses	% catégorie
BIATSS - Catégorie A	28 129 €	36 969 €	65 098 €	2 390 €	3 141 €	5 532 €	70 629 €	31%
BIATSS - Catégorie B	14 868 €	37 237 €	52 105 €	1 263 €	3 164 €	4 428 €	56 532 €	25%
BIATSS - Catégorie C	13 395 €	27 191 €	40 586 €	1 138 €	2 311 €	3 449 €	44 034 €	19%
ENSEIGNANTS	21 967 €	19 422 €	41 389 €	1 867 €	1 650 €	3 517 €	44 906 €	20%
AUTRES ***	7 099 €	4 152 €	11 251 €	603 €	353 €	956 €	12 208 €	5%
TOTAL	85 457 €	124 971 €	210 429 €	7 262 €	10 619 €	17 881 €	228 309 €	100%

* Les dépenses pédagogiques correspondent à la rémunération des formateurs.

** Les dépenses de fonctionnement comptabilisent les frais d'acquisition, de location et d'entretien des équipements affectés à la formation (salles, matériels...) et les frais de mission des intervenants (transport, hébergements...).

*** Stagiaires, étudiants INSA...

VOLUME EN JOURS ET EFFECTIFS

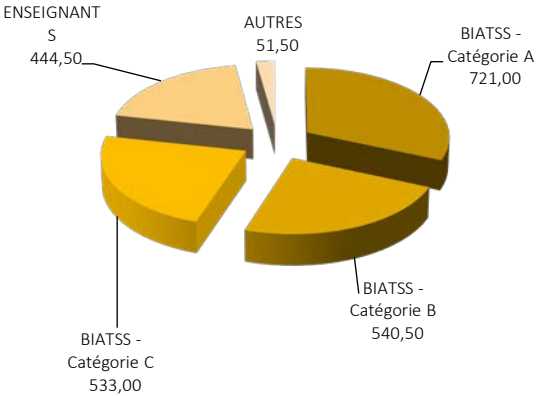
Nombre de jours de formation dispensés et nombre d'agents ayant suivi au moins une formation.

Il existe 7 grands domaines de formation :

- Concours
 - Formations financières - juridiques
 - Prévention des risques
 - Bureautique - TICE - informatique
- Langues
 - Management et Ressources Humaines
 - Efficacité professionnelle

JOURS	Homme	Femme	Total en jours	Rappel 2018	% par catégorie
BIATSS - Catégorie A	310,00	411,00	721,00	820,50	31%
BIATSS - Catégorie B	196,00	344,50	540,50	524,50	24%
BIATSS - Catégorie C	175,50	357,50	533,00	449,50	23%
ENSEIGNANTS	232,00	212,50	444,50	188,00	19%
AUTRES	31,50	20,00	51,50	12,50	2%
TOTAL	945	1 345,50	2 290,50	1 995,0	100%

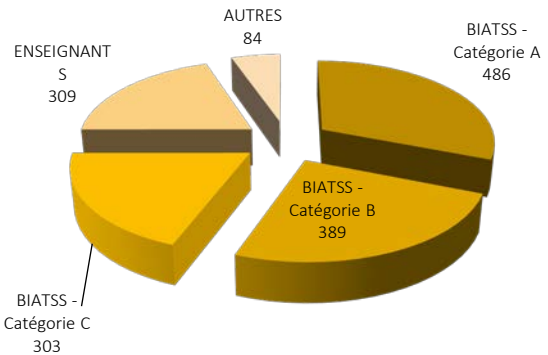
Volume en Jours



soit un total de 2290,5 jours de formation représentant 13743 heures dispensées.

EFFECTIFS	Homme	Femme	Total en effectifs	Rappel 2018	% par catégorie
BIATSS - Catégorie A	210	276	486	513	31%
BIATSS - Catégorie B	111	278	389	387	25%
BIATSS - Catégorie C	100	203	303	332	19%
ENSEIGNANTS	164	145	309	203	20%
AUTRES	53	31	84	15	5%
TOTAL	638	933	1 571	1 450	100%

Volume en Effectifs



Soit un total de 1571 stagiaires, représentant 738 personnes ayant suivi une ou plusieurs formations.

3.1- 3 CONGÉ DE FORMATION :

Nombre de congés de formation pris dans l'année par les personnels (BIATSS ou enseignants du second degré) et nombre de congés pour recherche ou conversion thématiques (CRCT).

Nombre de congés de formation	2019	
	BIATSS	0
	Enseignants second degré	0

Nombre de CRCT et d'allégement de service pour recherche

Enseignants : 8 demandes

Corps	Nombre de semestres de CRCT accordés		
	Nb agents	Nombre de semestres	Type d'accès
PRCE	1	8	Congé de formation
PRAG	0	0	
MCF	6	8	CRCT CNU et locaux
PR	0	0	
Total	7	16	

3.2 - CONCOURS

3.2 -1 BIATSS

2019 25 postes ouverts à l'INSA dont 21 pourvus

2018 25 postes ouverts à l'INSA dont 21 pourvus

Part des femmes dans les jurys de concours : 50% (50 % en 2018)

Part des femmes présidentes de jury : 81,25 % (42 % en 2018) (concours pour lesquels l'INSA est centre organisateur)

Concours de catégories C et B										
Corps	Type d' accès	Nb de postes offerts à l'INSA	BAP	Emploi-type	Nb d'inscrits pour ce concours dans l'académie	Nb de présents	Nb d'admissibles pour ce concours dans l'académie	Nb d'admis au(x) poste(s) INSA	Nb d'admis de l'INSA	Nb d'amis extérieurs à l'INSA
ADT	Recrutements directs réservés	3	J	J5X41 - Adjoint-e en gestion administrative	29	9	9	3	2	1
		2	G	G5B46 - Commis-se de cuisine et restauration	13	8	8	2	2	0
	Recrutement Pacte	1	G	G5B46- Commis-se de cuisine et restauration	20	4	10	0	0	0
	Concours externe	2	G	G5A43 - Électricien-ne courants fort ou faible	2	2	0	0	0	0
		1	J	J5X41 - Adjoint-e en gestion administrative	91	74	13	1	1	0
		1	G	G5B46 - Commis-se de cuisine et restauration	13	12	9	1	1	0
TCH	Concours externe	3	J	J4D43- Gestionnaire des ressources humaines	44	34	18	3	2	1
		1	J	J4E44- Gestionnaire financier-e et comptable	40	33	13	1	0	1
		1	G	G4B49 - Chef-fe de cuisine / cuisinier-ère	5	4	2	1	1	0
		1	J	J4C42- Technicien-ne en gestion administrative	154	127	18	1	0	1
		1	E	E4X41- Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	14	9	3	1	1	0
	Concours interne	1	G	G4A43- Technicien-ne en aménagement paysager	1	1	1	1	1	0

X = pas d'épreuve d'admissibilité

Concours de catégorie A										
Corps	Type d' accès	Nb de postes offerts à l'INSA	BAP	Emploi-type	Nb d'inscrits	Nb de présents	Nb d'admissibles	Nb d'admis	Nb d'admis de l'INSA	Nb d'amis extérieurs à l'INSA
ASI	Concours externe	1	A	A3A43 - Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre	40	6	13	1	0	1
		1	E	E3C43 - Assistant-e en ingénierie logicielle	14	2	4	1	1	0
		1	E	E3B42- Gestionnaire d'infrastructure	31	5	16	1	0	1
IGE	Concours externe	1	E	E- Ingénieur en ingénierie logicielle	19	3	11	1	1	0
		1	C	C2B42 - Ingénieur-e en techniques expérimentales	25	5	18	1	0	1
	Concours interne	1	J	J2B43 - Chargé-e du partenariat et de la valorisation de la recherche	12	1	2	1	1	0
IGR	Concours externe	1	G	G1X41 - Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique	4	2	3	0	0	0

OBLIGATION D’EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Recrutement par contrat donnant vocation à titularisation :

1 recrutement en 2019

1 recrutement en 2018

3. 2- 2 ENSEIGNANTS

11 postes ouverts à l'INSA par concours dont 11 pourvus

Corps	section CNU / discipline	Nb d'inscrits	Nb d'auditionnés	Nb d'admis	Nb d'admis de l'INSA	Nb d'admis extérieurs à l'INSA
2PRAG	H1414 SII option ingénierie mécanique	8	2	1	0	1
	H0202 Lettres modernes	72	8	1	0	1
0 PRCE						
4 MCF	61	36	8	1	0	1
	28	43	5	1	0	1
	27	35	6	1	0	1
	60	28	5	1	0	1
5 PR	63	3	1	1	1	0
	61	14	5	1	0	1
	27	9	4	1	1	0
	64	3	1	1	1	0
	60	10	4	1	1	0

part des femmes présidents jury : sur 128 membres de CoS, 51 étaient des femmes (39,84 %)

Sur 9 COS : 1 femme présidente

3.3 - PROMOTION

3.3-1 TABLEAU D'AVANCEMENT

Nombre de promotions de grade des personnels titulaires de l'INSA au 01/09/2019 pour les BIATSS et les enseignants.

Corps	Grade de promotion	Nb de promouvables		Nb de personnes ayant candidaté		Nb de promus		% promus / promouvables
		H	F	H	F	H	F	
ITRF	ATRF P2C	12	14	1	0	1	0	3,8%
	ATRF P1C	36	41	7	9	5	2	9,1%
	TCH CS	21	14	3	4	1	1	5,7%
	TCH CE	12	13	3	6			0,0%
	IGE HC	7	6	2	2	2	0	15,4%
	IGR 1C	2	3	1	1	0	1	20,0%
	IGR HC	0	0	0	0	0	0	0,0%
AENES	ADJENES P 2C	0	0	0	0	0	0	0,0%
	ADJENES P 1C	0	8	0	8	0	8	100,0%
	SAENES CS	0	2	0	0	0	0	0,0%
	SAENES CE	0	0	0	0	0	0	0,0%
	APAE	0	1	0	0	0	0	0,0%
	APA HC	2	1	1	0	0	0	0,0%
BIB	MAG P 2C	0	0	0	0	0	0	0,0%
	MAG P 1C	1	0	0	0	0	0	0,0%
	BIBAS CS	0	0	0	0	0	0	0,0%
TOTAL		93	103	18	30	9	12	10,7%

* |

ENSEIGNANTS :

Grade de promotion		Nb de promouvables		Nb de personnes ayant candidaté		Nb de promus CNU		Nb de promus local		% promus/ promouvables
		H	F	H	F	H	F	H	F	
EC	MCF HC CLASSE EX	9	6	3	2	3	1	0	1	6,7%
	MCF HC	34	16	15	5	7	1	3	0	6,0%
	PR 1C	33	11	12	6	2	1	1	2	6,8%
	PR CE1	39	12	8	3	1	1	1	2	5,9%
	PR CE2	26	1	10	0	2	0	2	0	7,4%
	TOTAL	141	46	48	16	15	4	7	5	16,6%

Grade de promotion		Nb de promouvables		Nb de personnes ayant candidaté		Nb de promus		% promus/ promouvables
		H	F	H	F	H	F	
Second degré	PRCE HC	2	0	2	0	0	0	0,0%
	PEPS HC	2	1	2	1	1	0	33,3%
	PRAG HC	11	6	11	6	0	1	5,9%
	PRAG CE	7	1	7	1	3	1	50,0%
	PRCE CE	1	0	1	0	1	0	100,0%
	PEPS CE	4	0	4	0	3	0	75,0%
	TOTAL	27	8	27	8	8	2	

Promotion enseignants : Liste
d'aptitude PRAG

5 candidatures PRAG, 0 promus.

Promotion enseignants : Liste
d'aptitude PRCE

1 candidature PRCE, 0 promus.

3.3-2 HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

H	F	TOTAL
10	4	14

3.3-3 LISTE D'APTITUDE :

Nombre de promotions de corps des personnels titulaires de l'INSA au 01/09/2019 pour les BIATSS et les enseignants.

	2019	2018
BIATSS	6	6
Enseignants	0	

Grade de promotion		Nb de promouvables		Nb de personnes ayant candidaté		Nb de promus		% promus/ promouvables	2018
		H	F	H	F	H	F		
ITRF	TCH	68	80	15	31	0	2	1,4%	1,9%
	ASI	41	43	8	11	0	2	2,4%	0,0%
	IGE	18	11	4	5	1	1	6,9%	7,1%
	IGR	20	28	5	5	0	0	0,0%	0,0%
AENES	SAENES	0	11	0	6	0	0	0,0%	8,3%
	AAE	0	0	0	0	0	0	0,0%	
BIB	BIBAS	1	2	0	0	0	0	0,0%	0,0%
	BIB	0	2	0	0	0	0	0,0%	0,0%
TOTAL		148	177	32	58	1	5	1,8%	1,8%

Effectif du corps inférieur

3.3-4 EXAMEN PROFESSIONNEL :

IGR 1C : 1 Femme

IGR HC : 0

TCH CE : 1 Femme

APAE : 0

TCH CS : 1 Femme

CHAPITRE 4

SANTE SECURITE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

4.1 - SANTE

- 4.1-1 ACTIVITÉ DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION AU CABINET MÉDICAL
- 4.1-2 ABSENCE POUR RAISON DE SANTÉ
- 4.1-3 ABSENCE POUR CONGE MATERNITE
- 4.1-4 ABSENCE POUR CONGE DE PATERNITE ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT
- 4.1-5 ABSENCE POUR CONGE D'ADOPTION
- 4.1-6 ABSENCE POUR ENFANT MALADE

4.2 - SECURITE ET RISQUES PROFESSIONNELS

- 4.2-1 ACCIDENTS DE SERVICE, DU TRAVAIL ET DE TRAJET
- 4.2-2 MALADIES PROFESSIONNELLES RECONNUES IMPUTABLES AU SERVICE
- 4.2-3 DECES IMPUTABLES AU SERVICE
- 4.2-4 ALLOCATION TEMPORAIRE D'INVALIDITE (ATI)

4.3 - ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- 4.3-1 ACTIVITE DE LA MEDECINE DE PREVENTION EN MILIEU PROFESSIONNEL
- 4.3-2 ACTIONS EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ

4.1- SANTE

4.1-1 ACTIVITÉ DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

Nombre de visites	2019	2018
nbre de visites obligatoires	827	pas de médecin
nbre de visites sur demandes	130	pas de médecin
nbre de consultations en urgence	194	pas de médecin

4.1-2 ABSENCE POUR RAISON DE SANTÉ

	Nombre jours	Nombre d'agents	
		fonctionnaire	contractuel
Congé de maladie ordinaire	9 606	208	142
Congé de Longue Maladie, Longue Durée, Grave Maladie	3 216	13	1
inférieur à 3 mois	166	2	0
3 mois et 6 mois	269	2	0
6 mois à 12 mois	2 781	9	1
égal ou supérieur à 12 mois			
Accident de service, du travail et de trajet	274	12	7
de 1 à 15 jours	42	6	1
supérieur à 15 jours	176	4	3
dont durée pour les accidents de trajet	114	2	4
Maladie professionnelle	104	2	1
Maladie contractée en service	0	0	0
SOUS-TOTAL	13 200	235	151
Temps partiel thérapeutique (TPT) (présence à mi-temps, absence à mi-temps)	2 202	18	1
TOTAL	15 402	253	152
	Rappel 2018	272	98

4.1-3 ABSENCE POUR CONGE MATERNITE

	en jours	en nb d'agents	
		fonctionnaire	contractuel
BIATSS cat A	622	3	4
BIATSS cat B	727	6	1
BIATSS cat C	102	0	1
Ens	439	3	2
TOTAL	1890	12	8
Rappel 2018	2137	12	15

4.1-4 ABSENCE POUR CONGE DE PATERNITE ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

	en jours	en nb d'agents	
		fonctionnaire	contractuel
BIATSS cat A	44	3	1
BIATSS cat B	29	2	0
BIATSS cat C	55	1	4
Ens	99	9	0
TOTAL	227	15	5
Rappel 2018	205	15	3

4.1-5 ABSENCE POUR CONGE D'ADOPTION

Aucun jour pour aucun agent

4.1-6 ABSENCE POUR ENFANT MALADE

	en jours	en nb d'agents	
		fonctionnaire	contractuel
BIATSS cat A	48,5	14	9
BIATSS cat B	85,5	19	9
BIATSS cat C	74,5	14	11
Ens	8	0	1
TOTAL	216,5	47	30
Rappel 2018	152,5	42	22

4.2 - SECURITE ET RISQUES PROFESSIONNELS

4.2-1 ACCIDENTS DE SERVICE, DU TRAVAIL ET DE TRAJET

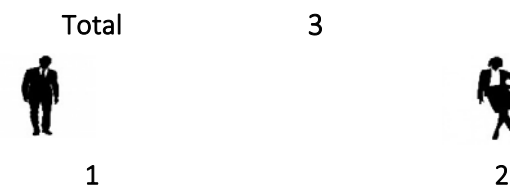
NOMBRE D'ACCIDENTS	H	F	TOTAL
reconnus imputables au service	12	12	24
RAPPEL 2018	11	15	26

	H	F	TOTAL
Accident avec arrêt de travail	10	9	19
Accident sans arrêt de travail	2	3	5

CAUSES DES ACCIDENTS

chutes	7
heurts + chocs	2
manutentions + manipulations	7
projections	0
outils ou matériaux tranchants ou piquants	1
machines	0
contacts-expositions à des produits chimiques ou biologiques	0
agressions	0
accidents de trajet	7

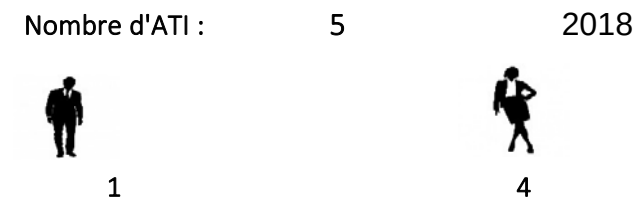
4.2-2 MALADIES PROFESSIONNELLES



4.2-3 DECES IMPUTABLE AU SERVICE

Total 0

4.2-4 ALLOCATION TEMPORAIRE D'INVALIDITE (ATI)



4.2-5 MALADIES CONTRACTEES EN SERVICE



4.3-ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

4.3-1 ACTIVITE DE LA MEDECINE DE

PREVENTION EN MILIEU PROFESSIONNEL

	2019	2018
Nombre de visites de locaux et de sites :	17	3
Nombre d'études de postes de travail :	37	25
Nombre d'aménagements de conditions de travail :	87	56
Nombre d'aménagements de poste :		
Nombre d'enquêtes d'accident du travail :	3	0
Nombre d'actions de santé publique :	0	0

4.3-2 ACTIONS EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ

RÉALISATIONS EN FAVEUR DE LA NON-DISCRIMINATION

Action de sensibilisation et de formation

6 sessions de formation "sensibilisation à la diversité, la laïcité et à la non-discrimination" ont été mises en place pour les nouveaux arrivants.

Séquence sur la diversité et la non discrimination intégrée dans les formations

Management et Accueil.

Formations autour du handicap "Travailler avec un collègue en situation de handicap" et "Accueillir, intégrer et manager un agent en situation de handicap."

Initiation à la langue des signes française (LSF)

Opérations d'accessibilité du cadre non bâti : 1) Réception du projet CLEA avec la création de places PMR pour la résidence D 2) Création de deux places PMR pour le projet MECAMAT/Sophie Germain 3) Mise en accessibilité contrôlé du parking Pascal

Partenariats externes et engagements :

- Suivi du Schéma Directeur du Handicap
- Développement du réseau handicap : Rencontre avec différents acteurs du handicap en région (structures d'accompagnement, ESAT...) ; Echanges réguliers entre correspondants handicap locaux ; Identification de ressources internes pouvant jouer un rôle au titre du handicap
- Achats publics : lots réservés et collaboration avec différents établissements du secteur adapté et protégé pour des fournitures de bureau, produits d'entretien et linge de travail

Actions de sensibilisation et de formation

- Formation "Recruter, accueillir et manager un agent en situation de handicap"
- Formation "Travailler avec un collègue en situation de handicap"
- Achats publics : lots réservés et collaboration avec différents établissements du secteur adapté et protégé pour des fournitures de bureau, produits d'entretien et linge de travail

RÉALISATIONS EN FAVEUR DES PERSONNELS HANDICAPÉS

Opérations d'accessibilité du cadre non bâti

Finition des platelages bois sur l'axe vert INSA (Olympe de Gouges) pour une meilleure accessibilité.

Finition des travaux d'aménagement extérieurs sur l'axe vert Lyon 1, accessibilité des PMR sur les extérieurs et dans les bâtiments.

Achats de fournitures auprès de structures employant des handicapés.

Aménagement de poste de deux agents au SIDD.

Sécurisation du site par l'implantation de bornes escamotables.

Implantation d'abris vélos sécurisé pour les cyclistes (meilleurs accueils).

Implantation d'abris vélos sécurisé pour les cyclistes (meilleurs accueils).

Opérations d'accessibilité du cadre bâti :

Bâtiment La Rotonde : Réalisation des travaux de mise en accessibilité (portes, escaliers, sanitaires, contrastes, ascenseurs (3), scène, accueil, ...) (réception programmée en 2020)

Amphithéâtre Marc Seguin : Réalisation d'une rampe d'accès et de l'escalier extérieure au bâtiment (réception programmée en 2020)

Mise aux normes accessibilité du Bâtiment Sadi Carnot dans le cadre du Plan Campus (réceptionner en 2019)

Mise aux normes accessibilité du Bâtiment Louis Pasteur dans le cadre du Plan Campus (réceptionner en 2019)

Mise aux normes accessibilité du Bâtiment Charlotte Perriand dans le cadre du Plan Campus (réceptionner en 2019)

CHAPITRE 5

ACTION SOCIALE ET VIE DES PERSONNELS

5.1 - ACTION SOCIALE

- 5.1-1 MOYENS ET PERSONNELS
- 5.1-2 ACCUEIL ASSISTANTE SOCIALE
- 5.1-3 PRETS ET SECOURS, AIDES DIVERSES
- 5.1-4 CESU GARDE D'ENFANT
- 5.1-5 CHEQUES-VACANCES
- 5.1-6 ACCUEIL DE L'ENFANT
- 5.1-7 RESTAURATION

5.2 - VIE DES PERSONNELS

- 5.2-1 MOYENS, PERSONNELS ET LOCAUX
- 5.2-2 ACTIVITES ARTISTIQUES ET SPORTIVES
- 5.2-3 EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS CONVIVIALES

5.1 ACTION SOCIALE

5.1-1 MOYENS ET PERSONNELS

Moyens	2019	2018
La part de la subvention du Comité d'Action Sociale de l'INSA (CASI) affectée à l'action sociale en aide aux personnes est de	28 651 €	26 636 €
Le montant de la subvention de fonctionnement attribuée au Centre de Loisirs Educatifs (CLE) par l'INSA est de	54 000 €	54 000 €
La subvention totale versée par l'INSA à l'action sociale s'élève à	82 651 €	80 536 €

Personnels

1 personne embauchée par le CASI utilise une quotité de travail de 30% pour la gestion des chèques-vacances, des CESU, des prêts et secours et de la facturation des séjours d'enfants.

5.1-2 ACCUEIL ASSISTANTE SOCIALE

Nombre de visites et nombre de personnes ayant fait appel au service social.

PAR CATÉGORIE DE PERSONNES

	2019	2018
Visites totales	264	123
Personnes reçues	120	105

		2019	2018
BIATSS	Catégorie A	21	8
	Catégorie B	20	11
	Catégorie C	59	72

sur les 1 00 BIATSS,35 sont contractuels

	2019	2018
Enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs	11	5
Retraités + veufs/veuves de personnels INSA	4	2
Doctorants	5	7

PAR NATURE DE PROBLÈMES

Nombre de personnes concernées par nature des problèmes

	2019	2018
Financier	46	37
Accompagnement suivi individuel	40	25
Santé	28	25
Logement	33	30
En lien avec le travail	38	37
Familial	25	20
Administratif	39	26
Maternité garde d'enfants	8	4
Loisirs vacances	0	1

NB : Une personne peut être reçue plusieurs fois pour un ou plusieurs problèmes identifiés.

5.1-3 PRETS ET SECOURS, AIDES DIVERSES

Montant et nombre de prêts et secours accordés par l'INSA par le biais du CASI, après instruction des dossiers par l'assistante sociale :

800 € correspondant à **4** secours

2 430 € correspondant à **3** prêts **02/2019: 2200 euros ont été remboursés**

Montant et nombre de prêts et secours accordés par l'INSA par le biais du CASI, après instruction des dossiers par l'assistante sociale :

1845 € correspondant à 4 secours pour 2018

Commission Départementale d'action sociale du Rhône

25 secours correspondant à un total de **23 045** euros

5 refus de secours

3 ASIA Orphelins correspondant à **2200** euros

5.1-4 CESU GARDE D'ENFANT

L'INSA, par le biais du CASI, propose aux personnels sur ressources propres d'accéder aux tickets CESU garde d'enfant.

L'agent participe aux frais de gestion qui représentent 5% de la somme accordée.

Nombre de dossiers	Montant accordé	Nombre d'enfants concernés	Montant total
2	400	2	800 €
2	700	2	1 400 €
2	840	2	1 680 €
TOTAL		6	3 880 €
Moyenne par agent			647 €
2018			511 €

5-1-5 CHEQUES-VACANCES

L’INSA, par le biais du CASI, propose aux personnels sur ressources propres d’accéder aux chèques-vacances. Le taux de l’abondement versé est de 10 à 25 %, ce taux est majoré pour les agents handicapés.
Il est lié au quotient familial de la personne. Le montant de l’abondement dépend de l’épargne de la personne.

Taux	Nombre de dossiers	Epargne	Abondement
15,00%	4	2 085 €	313 €
25,00%	4	2 592 €	648 €
26,00%	1	1 206 €	314 €
35,00%	4	1 423 €	498 €
TOTAL	13	7 306 €	1 772 €
Moyenne par agent		562 €	136 €
2018		595 €	139 €

5.1-6 ACCUEIL DE L'ENFANT

L’INSA, par le biais du CASI, subventionne sur quotient familial les séjours des enfants du personnel accueillis par le Centre de Loisirs Educatifs de la Doua (CLE) en crèche ou le mercredi ou aux petites vacances ou en séjours extérieurs ainsi que les séjours pour adolescents.
L’INSA apporte aussi une subvention de fonctionnement au CLE de **54 000 €** pour **10 places** en crèche. Ce montant permet aussi

d’abaisser le prix facturé à l’ensemble des familles quelque soit leur taux de subventionnement personnel.

En crèche, les journées sont facturées au tarif CAF directement aux parents.

Type d'accueil	Nombre d'enfants	Nombre de journées	Participation CASI	Pourcentage par rapport au coût facturé au CASI par le CLE ou prestataires colonies
Séjours ados	15	161	4 997 €	35,00%
CLE colos	11	101	2 464 €	40,00%
CLE mercredis	56	701	6 864 €	33,00%
CLE vacances	58	803	7 644 €	31,00%
Halte-garderie	18	1514	0 €	
TOTAL	158	3119	21 969 €	
2018	138	2964	18 217,00 €	

Taux de subventionnement des parents par le CASI	Nombre de familles
60%	4
55%	6
50%	3
45%	12
40%	7
35%	7
30%	1
25%	4
20%	2
15%	8
10%	4
5%	2
0%	12

5.1-7 RESTAURATION

L'INSA offre à ses personnels la possibilité de déjeuner de 11h30 à 13h30 au restaurant du personnel et dans les sites étudiants qui

sont également accessibles le matin, le soir et les week-ends.

La restauration est assurée de début septembre à la troisième semaine de juillet.

sur deux automates : l'un devant le Prévert, l'autre dans le hall de la MDE

en ligne avec l'application pop&pay

au guichet du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 en numéraire, chèque ou par carte bancaire.

FREQUENTATION ET TARIFS PAR CATEGORIES D'INDICE :	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Tarif F	TOTAL
Indice (INM)	301 à 474	475 à 600	> 600	Personnels des restaurants	Stagiaires/doctorants	
Prix du repas *	3,98 €	5,56 €	6,48 €	Avantage	4,40 €	
Effectif par catégorie	843	300	890	103	732	2 868
Usagers par jour en nombre	123	30	85	77	105	420
Usagers par jour : % dans la catégorie	29%	7%	20%	18%	25%	100%
Repas par an	24 291	5 928	16 793	15 148	20 704	82 864
				Données 2018	2 018	80 493

A partir du 01/07/2019

le Tarif B passe à 4,02 €

le Tarif C passe à 5,62 €

le Tarif D passe à 6,56 €

le Tarif F passe à 4,45 €

5.2 VIE DES PERSONNELS

5.2-1 MOYENS, PERSONNELS ET LOCAUX

Moyens

La part de la subvention du CASI affectée à la vie des personnels est de **58 349 € (60 464€ en 2018)**

Personnels

- **1 personne embauchée** par le CASI utilise une quotité de travail de **70%** pour la coordination des activités, la gestion du CASI et des salles de la Maison des Personnels.
- **17 animateurs d'activité à temps partiel** embauchés par le CASI pour un horaire global de **948,50** heures.

Locaux :

Mise à disposition gracieuse d'un salon, d'une salle d'activités artistiques, d'une salle d'activités sportives, de deux salles de réunions et de quatre locaux syndicaux gérés par le CASI.

5.2-2 ACTIVITES ARTISTIQUES ET SPORTIVES

Activités artistiques ou de loisirs

139 personnes dont **17 inscriptions retraités** participent à une activité artistique ou de loisirs organisée par le CASI.

Ateliers sportifs

647 personnes dont **21 inscriptions retraités** participent à une activité sportive organisée par le CASI sur place ou à l'extérieur.

Fête des sports

En partenariat avec Lyon 1 et le CNRS, une demi-journée « fête des sports » a été organisée sur le campus. **128 personnes** de l'INSA ont participé. La participation de l'INSA par le biais du CASI est de **2000 €**

2018 2 000 €

Ateliers bien-être

121 inscriptions participent à une activité de bien être organisée par le CASI sur place

5.2-3 EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS CONVIVIALES

Manifestations conviviales

Le CASI a proposé

1. un weekend à Londres

Le nombre de participants est de **30 personnes** et la participation financière de l'INSA par le biais du CASI est de **6006 €**. Le subventionnement a été calculé en fonction du quotient familial.

2. Une journée dans le Vercors

53 personnes ont participé. La participation financière de l'INSA par le biais du CASI est de **1734 €**.

3. Une journée au PAL

53 personnes ont participé. La participation financière de l'INSA par le biais du CASI est de **1921 €**.

4. Une soirée cabaret

62 personnes ont participé. La participation financière de l'INSA par le biais du CASI est de **2545 €**.

5. Une sortie escape game

43 personnes ont participé. La participation financière de l'INSA par le biais du CASI est de **492 €**.

6. des séances de chute libre à Ifly

52 personnes ont participé. La participation financière de l'INSA par le biais du CASI est de **2506 €**.

7. Des visites diverses comme La Tase, les Canuts, Fourvière...

155 personnes ont participé. La participation financière de l'INSA par le biais du CASI est de **1283 €**.

Le subventionnement moyen des ces manifestations a été de **51 %**

Manifestations proposées par la maison des personnels

4 expositions (peinture, aquarelle, bijoux...)

23 animations (musicales...)

25 stands d'informations (Crédit Mutuel Enseignant, CASDEN, MAGE...)

La participation financière par le biais du CASI est de **915 €** (2411 € en 2018)

Arbre de Noël

299 enfants du personnel et 352 parents ont été réunis lors de l'arbre de Noël. La participation financière par le biais du CASI est de **9798 €**. Enfants et parents ont pu assister à un spectacle en deux vagues successives à la Rotonde. Ce spectacle a été suivi de la remise de cadeaux pour les enfants et d'un goûter pour tous.

La fête des personnels

En partenariat avec la DIRCOM, le Casi organise chaque année les animations de cet évènement offert aux salariés de l'Insa. Afin de célébrer les 60 ans de l'Insa, cette journée a débuté à midi par un déjeuner champêtre suivi d'animations tout au long de l'après-midi et s'est terminée par un cocktail. Cette journée a rassemblé environ **400** personnes. Le coût pour le Casi s'est élevé à **4541 €**.

CHAPITRE 6
RELATIONS
PROFESSIONNELLES

6.1 - INSTANCES DE REPRESENTATION ET DE CONCERTATION

- 6.1-1 LES INSTANCES
- 6.1-2 LES AUTRES CONSEILS ET COMMISSIONS
- 6.1-3 EQUIPE DE VEILLE SOCIALE (EVS)

6.2 - CONGRES ET ORGANISMES DIRECTEURS DES SYNDICATS

6.3 - MOYENS HUMAINS ACCORDES AUX SYNDICATS

6.4 - DIVERS : LOCAUX, GREVES ET RECOURS

6.1 - INSTANCES DE REPRESENTATION ET DE CONCERTATION

Niveau de déconcentration des CAP

Les syndicats exercent un rôle de défense des intérêts professionnels dans les instances nationales, telles que le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), les CTN (Comités Techniques Nationaux), les CAPN (Commissions Administratives Paritaires Nationales). Au niveau local, les élus participent aux instances statutaires et sont les interlocuteurs privilégiés de la Direction concernant toutes les questions relatives aux carrières, aux conditions de travail, à la vie sociale au sein de l'Établissement.

6.1-1 Les instances

Conseil d'Administration - CA

Répartition par genre

	CA		
interne	9	7	
externe	6	6	

Attributions

Il détermine la politique générale de l'établissement, se prononce sous réserve de la réglementation nationale générale des études, ainsi que sur les programmes de recherche, d'information scientifique et technique et de coopération internationale. Il propose les mesures propres à favoriser la vie de la communauté. Il adopte le règlement intérieur de l'établissement. Il vote le budget et approuve les comptes, il fixe la répartition des emplois qui sont alloués à l'établissement. Il délibère sur le rapport annuel du directeur. Il autorise le directeur à engager toute action en justice. Il approuve les accords et conventions signés par le directeur et, sous réserve des conditions particulières fixées par décret, les emprunts, prises de participation, créations de filiales, acceptations de dons et legs, acquisitions immobilières.

Nombre de conseils par an :

En 2019

Pléniers : 4

Restreints : 9

En 2018

Pléniers : 4

Restreints : 11

Conseil Scientifique - CS

Répartition par genre

	CS			
interne	14	12		
externe	0	0		Pas d'externe depuis 2013

Attributions

Organe de consultation, il propose au Conseil d’Administration les orientations de la politique de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que la répartition de crédits de recherche généraux (Bonus Qualité Recherche). Il est consulté sur les programmes de recherche (nationaux et régionaux), sur les contrats proposés par les différents laboratoires, ainsi que sur les collaborations internationales. Dans le domaine de l’enseignement, il est sollicité sur les demandes d’habilitation, sur les projets de création ou de modification des diplômes d’établissement et sur le contrat d’établissement. Il exerce ses compétences lors de la signature du volet «recherche» du contrat quadriennal avec le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche et, en formation restreinte, joue un rôle moteur dans la création de postes d’enseignants-chercheurs, la gestion de leur carrière et leur affectation dans les laboratoires.

Nombre de conseils
par an :

	2019	2018
Plénier :	10	8
Restreints :	4	5

Conseil des Etudes - CE

Répartition par genre

CE		
interne	13	15
externe	1	3

Attributions

Il propose au Conseil d'Administration les orientations des enseignements de formation initiale et continue. Il examine toutes les questions relatives à la vie des étudiants.

Nombre de conseils par an :

	2019	2018
Pléniers :	8	9
Restreint :	0	0

Réunion conjointe Conseil des Etudes Restreint et Conseil Scientifique restreint :

6.1-2 Les autres conseils et commissions

Comité Technique - CT

Répartition par genre

			scrutin de 2018
CT			
titulaire	5	5	
suppléant	6	4	

Attributions

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs aux ressources humaines, à l'organisation et au fonctionnement des services.

Nombre de réunions par an : 6

Nombre de reconvoctions nécessaires à la suite d'un défaut de quorum /d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel : 1
(2 en 2018)

Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT

Répartition par genre

		
CHSCT		
titulaire	4	4
suppléant	4	4

Attributions

Le **CHSCT - Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail** est une instance de concertation entre les personnels, les usagers et la direction de l'établissement dont la mission est de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des personnels de l'INSA Lyon et de tous les usagers. Il veille à l'amélioration des conditions de travail et à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières. C'est un acteur majeur de la prévention des risques professionnels au sein de l'INSA Lyon.

4 volets principaux : mission permanente d’analyse des risques, pouvoir d’enquête à l’occasion des accidents ou des maladies professionnelles, rôle d’alerte en cas de danger constaté pour la sécurité des personnes et consultation et examen des différents documents émis par l’INSA en matière d'hygiène et de sécurité.

Nombre de réunions par an : **4 dont 0 réunions extraordinaires** (2018 : 4 dont 0 réunions extraordinaires)

Coût de la formation des membres des CHSCT : **4680 €** (0 € en 2018)

Pourcentage des membres du CHSCT formés durant cinq jours : **75% (12 personnes ont suivi la formation)**
0% en 2018

Comité Paritaire d'Etablissement - CPE

Répartition par genre	CPE		
	titulaire	10	12
	suppléant	10	12

Attributions

Cette instance donne un avis sur les décisions individuelles concernant les personnels BIATSS fonctionnaires de l'établissement (gestion individuelle et collective des carrières). Elle prépare les travaux des commissions administratives paritaires académiques ou nationales.

Nombre de réunions par an : 7

Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires - CCPANT

Répartition par genre	CCPANT		
	titulaire	2	6
	suppléant	2	2

Attributions

Créée à l'égard des agents non titulaires, la CCPANT est exclusivement consultée sur des questions d'ordre individuel (relatives aux licenciements intervenants postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autre que l'avertissement et le blâme). Elle siège en formation restreinte.

Nombre de réunions par an : 1

6.2- CONGRES ET ORGANISMES DIRECTEURS DES SYNDICATS

Nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence accordées pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat : **0**

6.3- MOYENS HUMAINS ACCORDES AUX SYNDICATS

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical effectivement utilisés : **0**

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical utilisés sous forme de décharges d'activité de service : **0,33 ETP soit 128 heures**

6.4- DIVERS : locaux, grèves et recours

Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales

Les syndicats CGT, SGEN-CFDT, SNESUP (FSU) et SNPTES-UNSA Education disposent de locaux et de boîtes aux lettres à la Maison des Personnels, 12, allée du Rhône.

Mouvements sociaux

Nombre de jours non travaillés pour faits de grève

Nombre de jours correspondant à un mot d'ordre national

Nombre de jours correspondant à un mot d'ordre local

2019	2018
147	54
147	54
0	0

Nombre de grévistes par journée :

05/02/2019	15/03/2019	19/03/2019	27/03/2019	09/05/2019	10/10/2019	05/12/2019
7	22	5	0	22	0	72
06/12/2019	10/12/2019	17/12/2019	19/12/2019			
1	9	9	0			

22/03/2018	19/04/2018	22/05/2018	09/10/2018	13/12/2018
32	1	17	2	2

Objet du différend	Type de population	Tribunal concerné	Résultat
Recours introduits en 2019			
Contestation de répétition d'indu salarial	BIATSS	TA	
Contestation mise à la retraite d'office pour invalidité	BIATSS	TA	
Contestation d'un avertissement	BIATSS	TA	
Contestation non admission	candidat français	TA	
Contestation non admission	candidat étranger	TA	
Référé expertise immobilière	Métropole de Lyon	TA	Expertise rendue
Référé suspension d'une délibération du CAR	Enseignant-chercheur	Conseil d'État	Référé rejeté
Décisions rendues en 2019			
Recours contre interruption de concours	Enseignant-chercheur	Conseil d'État	Décision du directeur annulée, le CAR a délibéré à nouveau
Disciplinaire			
Fraude à un examen	élève ingénieur	Section disciplinaire INSA Lyon	12 mois d'exclusion dont 11 avec sursis
Réunions non autorisées dans résidences	élèves ingénieurs	Section disciplinaire INSA Lyon	exclusion d'un mois avec sursis
Réunions non autorisées dans salles d'étude	élèves ingénieurs	Section disciplinaire INSA Lyon	exclusion d'1 à 3 mois avec sursis

ANNEXES

1 - LISTE DES ABREVIATIONS

2 - GLOSSAIRE

ANNEXES

1 - LISTE DES ABREVIATIONS

AAENES Attaché d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

AC Agent Comptable

ADJENES Adjoint administratif de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur

ADT Adjoint Technique

ARTT Aménagement et Réduction du Temps de Travail

ASI Assistant Ingénieur de Recherche et de Formation

ASS Assistant

AT Accident de Travail

ATER Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

ATI Allocation Temporaire d'Invalidité

ATSS Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé

BAP Branche d'Activité Professionnelle

BAS Bibliothécaire Adjoint Spécialisé

BIATSS Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, de Service et de Santé

BIB Bibliothécaire

CA Conseil d'Administration

CAF Caisse d'Allocations Familiales

CASI Comité d'Action Sociale de l'INSA de Lyon

CASU Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire

CAP Commission Administrative Paritaire (Académique ou Nationale)

CCPANT Commission Consultative Paritaire des Agents Non titulaires

CDI Contrat à Durée Indéterminée

CE Conseil des Etudes

CE Classe Exceptionnelle

CET Compte Epargne Temps

CGM Congé Grave Maladie

CHSCT Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CLD Congé Longue Durée

CLE Centre de Loisirs Educatifs

CLM Congé Longue Maladie

CN Classe Normale

CNU Conseil National des Universités

CPE Commission Paritaire d'Etablissement

CR1 Chargé de Recherche de 1e classe

CR2 Chargé de Recherche de 2e classe

CRCT Congé pour Recherche ou Conversions Thématiques

CS Classe Supérieure

CS Conseil Scientifique

CT Comité Technique

DIR CIO Directeur Centre d'Information et d'Orientation

DR1 Directeur de Recherche de 1e classe

DR2 Directeur de Recherche de 2e classe

ENS CONT Enseignant Contractuel

EPST Etablissement Public Scientifique et Technologique

ETP Equivalent Temps Plein

GPEEC Gestion Prévisionnelle des Effectifs, Emplois et Compétences

HC Heures complémentaires

HDR Habilitation à Diriger des Recherches

IGE Ingénieur d'Etude de Recherche et de Formation

IGR Ingénieur de Recherche

INF Infirmière

ITA Personnels Ingénieurs, Techniciens et Administratifs

ITRF Personnels Ingénieurs, Techniques de Recherche et Formation

MCF Maître de Conférences

MO Maladie Ordinaire

MP Maladie Professionnelle

PAST Professeur Associé à temps partiel (professionnel extérieur)

PEPS Professeur d'Education Physique et Sportive

PLP Professeur de lycée professionnel

PR Professeur des Universités

PRAG Professeur Agrégé

PRASS Professeur Associé à temps complet (professionnel extérieur)

PRCE Professeur Certifié

RTT Réduction du temps de Travail

SAENES Secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

TCH Technicien de Recherche et de Formation

ANNEXES

2 - GLOSSAIRE

AGENT : Personne physique travaillant pour la Fonction Publique.

BUDGET ÉTAT : Stock emplois. Emplois ouverts et délégués à l'établissement par l'Etat.

CASI : Comité d'Action Sociale de l'INSA : association loi de 1901 dont les missions sont la mise en place et la réalisation de projets à caractère social, culturel ou sportif à destination des personnels de l'INSA, d'INSAVALOR et d'INSACAST.

CONTRACTUEL : Agent non titulaire rémunéré sur le budget de l'établissement ou affecté sur un emploi budgétaire (payé sur budget de l'Etat).

CLE : Centre de Loisirs Educatifs, structure regroupant un CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) et une halte-garderie accueillant les enfants des personnels de l'INSA, du CNRS et de l'Université Lyon 1 et gérée par une association loi de 1901. Cette structure dispose d'un bâtiment et d'un espace vert situés sur le Campus de la Doua.

CONGÉ DE FORMATION : Droit d'absence, accordé sous certaines conditions, permettant à un agent de suivre une action de formation, à son initiative et à titre individuel, et indépendamment de son éventuelle participation à des stages inclus dans le plan de formation de l'établissement qui l'emploie. La formation s'accomplit sur tout ou partie du temps de travail.

CORPS : Ensemble regroupant les fonctionnaires soumis au même statut et ayant vocation aux mêmes grades.

DÉCHARGE : Allègement d'horaire pour exercer d'autres responsabilités.

DOMAINE DE FORMATION : Groupement de plusieurs formations ayant une vocation commune (ex : formations bureautiques...).

EMPLOI : Support permanent délégué à l'établissement permettant la rémunération.

EQUIVALENT TEMPS PLEIN : Unité de mesure des postes.

GRADE : Subdivision de corps. La hiérarchie des grades au sein d'un corps est déterminée par les statuts.

JOUR OUVRÉ : Jour effectivement travaillé.

LISTE D'APTITUDE : Modalité de promotion qui permet de changer de corps.

PERSONNE PHYSIQUE : Personne occupant un emploi.

POSTE : Synonyme d'emploi, support permanent et délégué à l'établissement permettant la rémunération.

RESSOURCES PROPRES : Apports financiers autres que ministériels (produits de contrats de recherche...).

SERVICES D'ENSEIGNEMENT : Obligations professionnelles des enseignants et enseignants chercheurs en matière d'heures de cours.

STATUT : Règles régissant un corps ou un ensemble de corps.

TABLEAU D'AVANCEMENT : Liste des agents proposés à un grade supérieur

INDICE DE FREQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL : Nombre d'accidents avec arrêt supérieur à 24 heures x 1 000 / effectif total

TEMPS PARTIEL : Temps de travail inférieur à la durée légale et choisi par l'agent.

TEMPS INCOMPLET : Temps de travail inférieur à la durée légale imposé à l'agent par l'établissement.

TITULAIRE : Agent occupant définitivement un emploi de la fonction publique.

VACATAIRE : Personne recrutée pour des travaux ponctuels et de courte durée.